

SOMMAIRE

Introduction 4

Démographie 9

La croissance démographique	10
Les soldes migratoires	10
Les jeunes actifs 25-34 ans	10
Le taux de dépendance démographique	10
Le vieillissement démographique	11

Santé 17

La mortalité	18
L'offre sanitaire	18
L'accessibilité aux soins de proximité	18
L'offre des médecins spécialistes	19

Habitat 23

La dynamique des constructions neuves	24
La vacance immobilière et ses enjeux	24
La part et la pression du parc locatif social	24
Le taux d'effort locatif des ménages	25
L'effort financier dans l'acquisition d'un 3 pièces	25

Niveau de vie 31

Le niveau de vie	32
Le niveau de pauvreté	32

Cadre de vie 37

Le rapport de la nature avec la ville	38
L'offre d'aménités urbaines	38
Le sport et le territoire	38
L'offre de cinémas	39

Formation 43

La dynamique de l'enseignement supérieur	44
La situation de déclassement / surqualification	44
Les spécialisations des types de formations supérieures	45

Emploi 49

L'interdépendance du marché de l'emploi	50
L'emploi pour des jeunes actifs	50
La spécificité des fonctions métropolitaines	50

Positionnement synoptique du GBM 54

Conclusion 56

Introduction

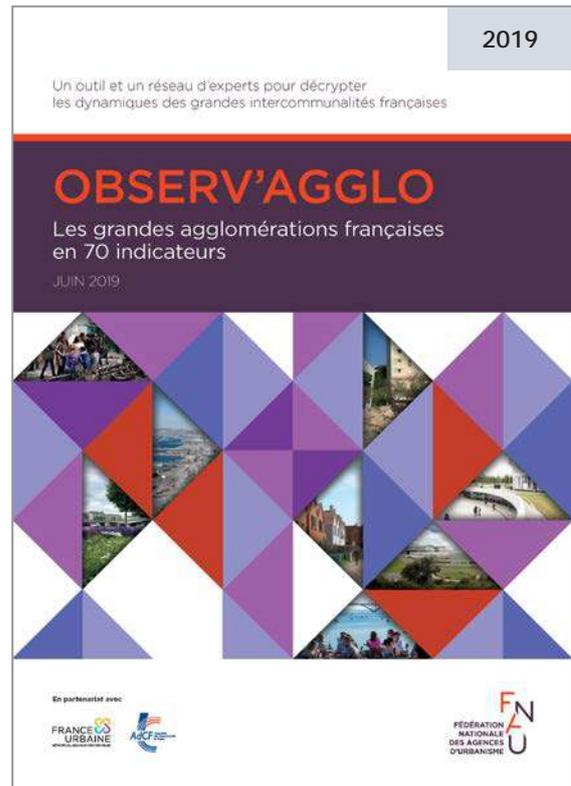
Un outil pérenne et un réseau d'experts...

● La démarche Observ'agglomération a été lancée en 2013 avec comme principal objectif de mutualiser le travail d'observation des principales agglomérations de France. Cela a donné lieu à une première publication nationale en 2016 puis une nouvelle en 2019 employant les données disponibles les plus récentes.

Initié par la Fnau et l'AdCF, rejointes par France Urbaine à l'occasion de la dernière édition, Observ'agglomération réunit autour d'un travail collaboratif plusieurs dizaines d'experts de l'observation issus des agences d'urbanisme et des grandes intercommunalités. Cette deuxième édition a vu son panel de territoires observés étendu aux 59 plus grandes agglomérations françaises dont Grand Besançon Métropole qui fait désormais partie de ce cycle national d'observation.

Comme dans le premier focus bisontin publié en 2017, une lecture comparée et systématique est proposée ici schématiquement afin de positionner le Grand Besançon Métropole par rapport aux autres grandes agglomérations françaises.

Cette analyse organisée sous forme d'un baromètre comparatif est une actualisation enrichie du premier focus bisontin...



... pour décrypter les dynamiques des grandes intercommunalités françaises

UN GROUPE DE TRAVAIL PARTENARIAL D'UNE QUARANTAINE D'EXPERTS

Observ'agglomération s'appuie sur un réseau d'experts caractérisé par une très grande implication des acteurs. La qualité des analyses et de la publication sont ainsi le résultat d'une dynamique collective d'une très grande richesse.

En décembre 2017, un groupe de travail, rassemblant une quarantaine de spécialistes de l'observation, venant tant des agences d'urbanisme que des intercommunalités, s'est rassemblé pour discuter des grandes orientations de la dernière version nationale 2018-2019.

C'est sur cette base que s'est constitué un comité de pilotage technique composé de 8 experts issus du monde des agences. Ce comité a permis de structurer la base de données et mobiliser de nouvelles approches...

**IL S'AGIT DE PERCEVOIR
D'AUTRES FACETTES DU FAIT
URBAIN, D'AUTRES FORMES
DE DYNAMISME, COMME
D'AUTRES FORMES
D'INÉGALITÉ TERRITORIALE :
DEUX CHAPITRES FONT
L'OBJET D'ANALYSES
SPÉCIFIQUES, CELUI DE LA
SANTÉ ET CELUI DU CADRE
DE VIE...**

LE SYSTÈME OBSERV'AGGLO

Le système d'observation d'Observ'agglomération s'est construit sur la base de 150 indicateurs statistiques initiaux identifiés et discutés par les territoires et les partenaires de la démarche. Il a également vocation à s'enrichir selon les explorations thématiques ou techniques. Les données sont issues de la statistique publique nationale, mais également de sources « émergentes » obtenues grâce à l'harmonisation de données issues de collectes locales. Certaines données sont également mobilisées grâce à l'achat mutualisé ou du conventionnement avec des producteurs de données et des partenariats.

COMPRENDRE, COMPARER ET DÉCONSTRUIRE

Dans le cadre de la démarche Observ'agglomération, l'échelle d'observation et la constitution du panel des agglomérations ont fait l'objet de débats dès l'origine de la démarche. Pour le millésime 2019, a été fait le choix d'élargir le panel observé, passant de 36 agglomérations en 2016 à 59.

Le panel du millésime 2019 est ainsi composé des 59 intercommunalités françaises de plus de 180 000 habitants (exception faite pour Amiens qui compte 178 597 habitants), franciliennes et ultra-marines, disposant ou non d'une agence d'urbanisme. L'ensemble des agglomérations observées représente près de 28 millions d'habitants, soit 42% de la population française.

La sélection d'indicateurs analysés dans Observ'agglomération offre un socle de connaissance harmonisé sur les grandes agglomérations françaises. Près de 70 indicateurs retenus dans l'analyse sont organisés autour de sept thèmes structurants du quotidien : la démographie, la santé, l'habitat, le niveau de vie, le cadre de vie, la formation et l'emploi.

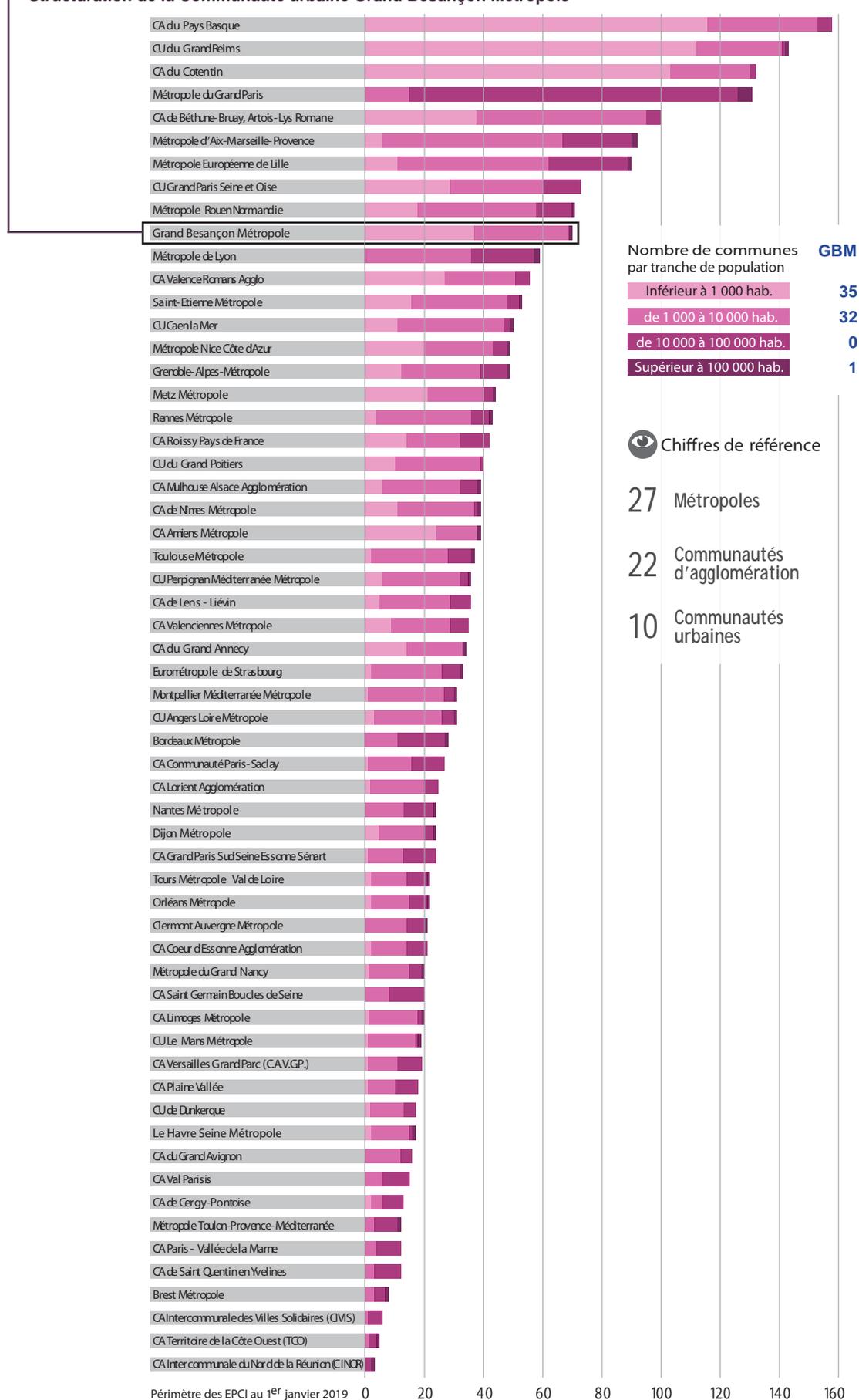
Ces indicateurs dessinent à la fois un portrait de la géographie des grandes villes en France et offrent une mise en lumière des spécificités de chacune des agglomérations observées, certaines de leurs facettes ainsi que certaines de leurs fragilités.

Enfin, Observ'agglomération cherche à déconstruire les représentations que chacun porte sur les territoires. Tout en capitalisant sur des indicateurs que l'on pourrait qualifier de « classiques » ou tout du moins de connus, il a été fait le choix, dans ce numéro, d'investir également de nouveaux champs d'observation-indicateurs afin de contribuer à dresser, dans un monde en transition, de nouveaux référentiels.

Panel des 59 grandes agglomérations françaises d'Observ'agglomération

Nombre et taille des communes incluses dans le périmètre de l'EPCI

Structuration de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole



● Limite et modalités de lecture

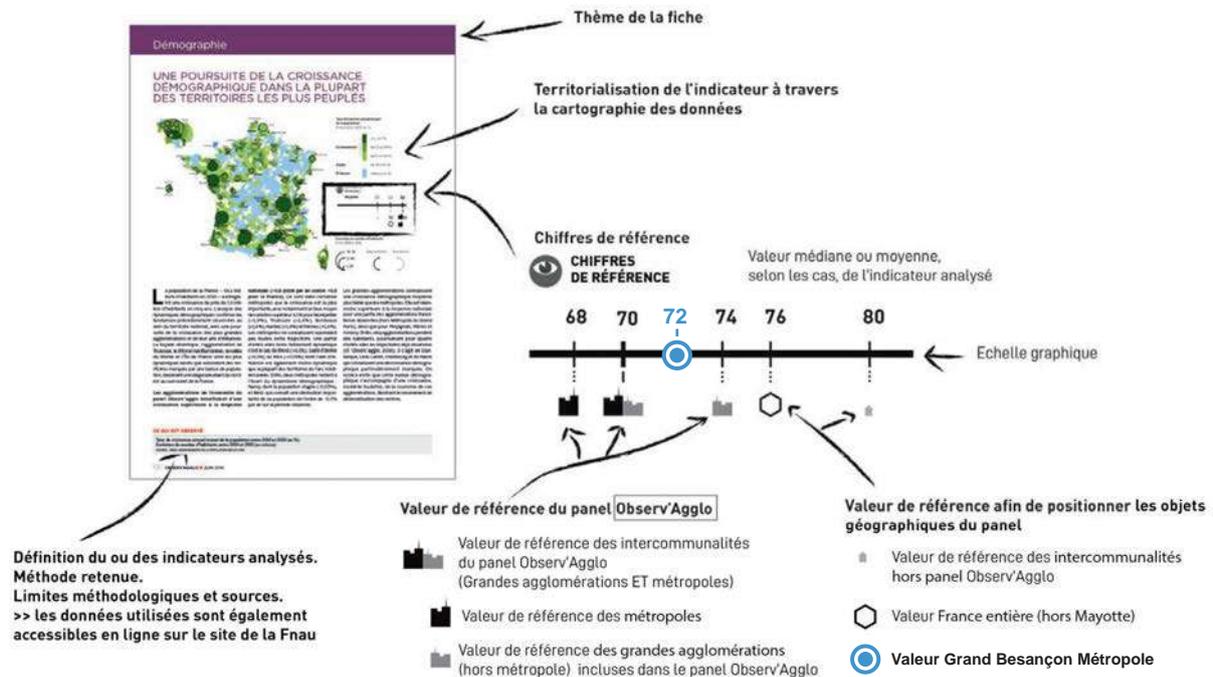
Tout exercice d'analyse comparative présente des limites. C'est pourquoi il convient d'expliciter certains choix retenus dans la méthode Observ'agglomération, susceptibles de susciter le débat. En premier lieu, le choix de l'échelle géographique retenue - celle des périmètres intercommunaux - se justifie par la volonté de privilégier l'observation au service de l'action publique. Ce choix a été fait au détriment de l'aire urbaine dont le périmètre correspond mieux au fonctionnement des territoires urbains, mais qui présente l'inconvénient d'être insuffisamment en rapport avec la gouvernance locale.

Les données ont été mises à jour sur la base des millésimes les plus récents possibles et des périmètres intercommunaux au 1er janvier 2019.

Le choix des indicateurs s'est fait en privilégiant la richesse des expériences du réseau d'experts afin d'apporter une lecture la plus transversale du fait urbain. Nonobstant, certaines thématiques n'ont pu être explorées, c'est notamment le cas de la mobilité, de l'énergie, de l'environnement ou de

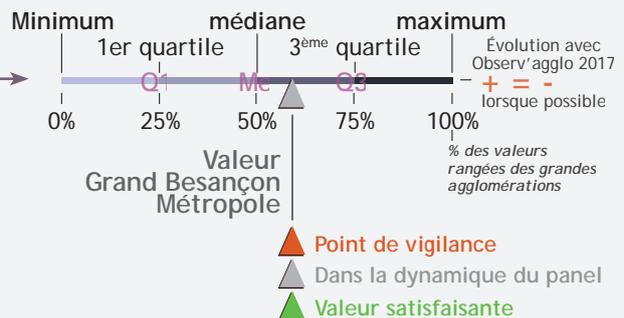
la citoyenneté faute de données disponibles satisfaisantes. Enfin, une préférence a été accordée aux chiffres à la maille intercommunale présentant l'avantage de la simplicité de lecture, mais ne rendant pas compte des disparités existantes au sein même des territoires, notamment entre la ville centre et sa périphérie.

Enfin, pour faciliter la lecture synoptique, les indicateurs sont rassemblés autour de sept thèmes principaux composés eux-mêmes de 3 à 5 fiches d'analyse. Chaque fiche d'analyse comporte une territorialisation du ou des indicateurs retenus sous forme de carte et d'un graphique récapitulant les principaux chiffres à retenir. Ils précisent pour chaque indicateur : la moyenne ou la médiane des 59 intercommunalités du panel, des 22 métropoles, des intercommunalités du panel hors des 22 métropoles, des intercommunalités hors des 59 intercommunalités du panel, et le chiffre de référence France entière (outre-mer comprise). Ce graphique présente systématiquement offre ainsi en un coup d'oeil les principaux chiffres à retenir.



Afin de comparer Grand Besançon Métropole avec les 58 autres grandes agglomérations françaises, un diagramme a été utilisé pour chaque série thématique sur l'ensemble des grandes agglomérations analysées, il se lit comme ci-contre :

Les valeurs minimales et maximales sont situées aux extrémités du graphique. Ici, la valeur centrale du graphique est la médiane (Me), elle sépare la série en deux parties où il existe autant de valeurs supérieures qu'inférieures. La valeur Q1 est celle du 1er quartile qui sépare les 25% inférieurs des valeurs alors que le 3e quartile (Q3) est la donnée de la série qui sépare les 25% supérieurs des valeurs.



Démographie

Symbole de dynamisme et d'attractivité, la croissance démographique est aussi un vecteur de développement territorial aux multiples enjeux. Outre ses conséquences en matière d'aménagement et de planification (enjeux en terme de consommation d'espace, de formes urbaines, de besoins induits en commerces, services, équipements...) ; dans un contexte de mondialisation et de concurrence accrue entre métropoles, le renouvellement de la population (solde migratoire) et son développement endogène (solde naturel) apparaissent comme des facteurs de compétitivité...

LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

En 2017, Grand Besançon Métropole compte 193 279 habitants et enregistre un gain de population de 400 résidents supplémentaires chaque année (soit +0,3%/an). Toutefois, sa périphérie jusqu'aux limites de l'aire urbaine bisontine (hors communauté urbaine) reste plus dynamique avec un taux de croissance annuel de +0,8 % par an ces dix dernières années. Ce phénomène de périurbanisation bien ancré est principalement le fait de jeunes actifs poussés par une logique immobilière et de cadre de vie.

LES SOLDES MIGRATOIRES

La croissance démographique dessine le portrait d'une certaine forme de vitalité des territoires. L'association de cet indicateur avec ses deux composantes - la croissance démographique due au solde naturel et celle due au solde migratoire - permet de comprendre la dynamique démographique d'une agglomération.

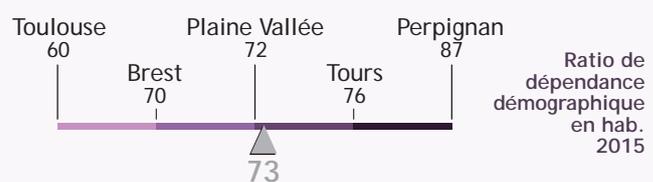
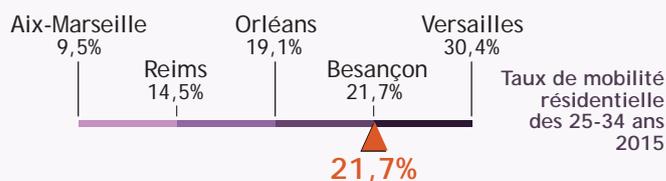
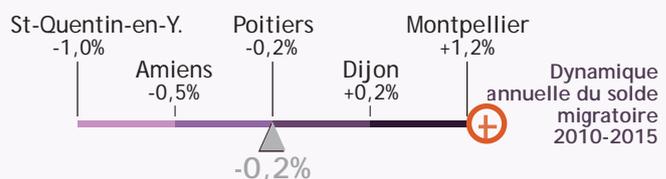
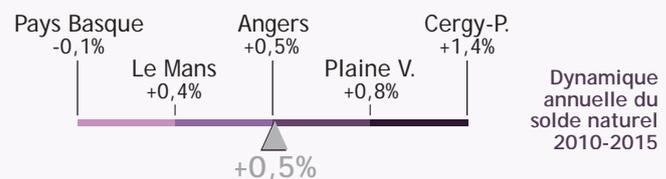
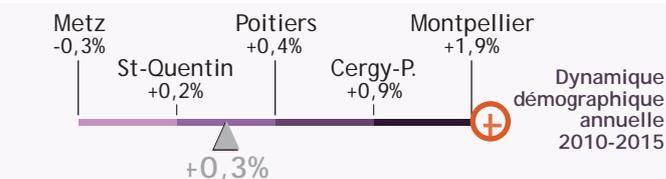
Entre 2010 et 2015, Grand Besançon Métropole enregistre donc un taux de croissance annuel de +0,3 % où le solde naturel positif (+0,5 %) compense encore le solde migratoire structurellement négatif (-0,2 %).

LES JEUNES ACTIFS 25-34 ANS

Entre 2010 et 2015, le Taux de variation de la population des 25-34 ans dû uniquement au solde migratoire était de -2 % alors qu'il est de -0,2 % pour l'ensemble de la population. Le taux de mobilité des 25-34 ans, obtenu à partir des migrations résidentielles des jeunes actifs est de 21,7 % pour Grand Besançon Métropole, une part plus élevée que la moyenne nationale (18,3 %). Le marché de l'emploi de l'agglomération bisontine ne suffit pas à garantir le maintien des jeunes actifs à long terme et ces derniers, lorsqu'ils déménagent, quittent Grand Besançon Métropole pour aller s'installer à Paris, Lyon ou en périphérie proche : Pays Riolais, Val Marnaysien voire Doubs Baumois. Dans le cas des grandes villes universitaires telles que Besançon, le déficit migratoire des 25-34 ans s'explique également par l'arrivée massive d'étudiants âgés de 18 à 24 ans venus suivre des études sur place et qui repartent une fois ces dernières terminées.

LE TAUX DE DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE

Malgré l'augmentation du nombre de personnes âgées (cf. paragraphe suivant), le taux de dépendance démographique de la population (rapport entre le nombre d'actifs et le nombre de personnes théoriquement à charge) reste proche de la moyenne nationale (73 %) ce qui représente une structure démographique équilibrée et robuste.



LE VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

Au 1er janvier 2015, la France (hors Mayotte) comptait 12,3 millions de personnes âgées de 65 ans ou plus. Elles représentent 18,6 % des Français.

Le phénomène de vieillissement démographique déjà constaté sur la période précédente et ce, à l'échelle nationale, se poursuit dans Grand Besançon Métropole : la part des plus de 65 ans dans la population a augmenté de 2 points pour atteindre 17,6 %, soit une proportion équivalente à celle des grandes agglomérations françaises mais désormais supérieure à la moyenne nationale (16,7 %). Le vieillissement de la population reflète l'amélioration de l'espérance de vie et l'avancée en âge des générations nées dans l'entre-deux-guerres face à une natalité en recul. Entre 2010 et 2015, la France compte 1,4 million de seniors supplémentaires.

De fait, le vieillissement de la population pose la question de l'adaptation et de l'accessibilité des logements, de l'offre en services et de l'équipement des territoires ou encore des emplois à développer.

DÉMOGRAPHIE : CE QUI EST OBSERVÉ

Taux de croissance annuel moyen, le solde naturel et le solde migratoire apparent entre 2010 et 2015 : le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés. Si la composante « naturelle » de la croissance démographique (taux de natalité et de mortalité) est facilement quantifiable, le volet migratoire est beaucoup plus difficile à évaluer. Cela est d'autant plus vrai que le changement de méthode d'élaboration du recensement a induit de nombreuses incertitudes. Cela conduit l'Insee à évoquer la notion de « solde migratoire apparent » qui est estimé indirectement par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Variation de la population des 25-34 ans (par intercommunalité), due uniquement au solde migratoire (hors mouvement avec l'étranger).

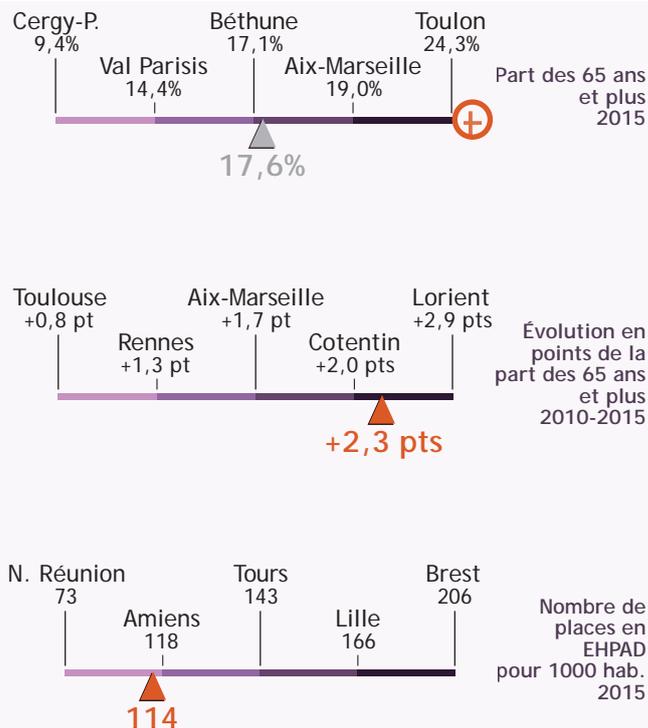
Taux de mobilité : résultat de la somme des arrivées et des départs, rapportée à la population moyenne du territoire. Il est exprimé en pourcentage.

Taux de dépendance démographique ou taux de dépendance économique : rapport des populations jeunes (moins de 20 ans) et âgées (65 ans et plus) à la population en âge de travailler (personnes de 20 à 64 ans). Il est exprimé sous forme de nombre de personnes théoriquement à charge pour 100 personnes potentiellement actives qui sont censées fournir le soutien économique et social nécessaire aux populations inactives.

Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus en 2015 et évolution de leur part dans la population entre 2010 et 2015.

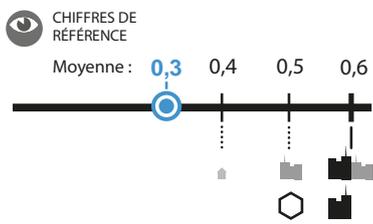
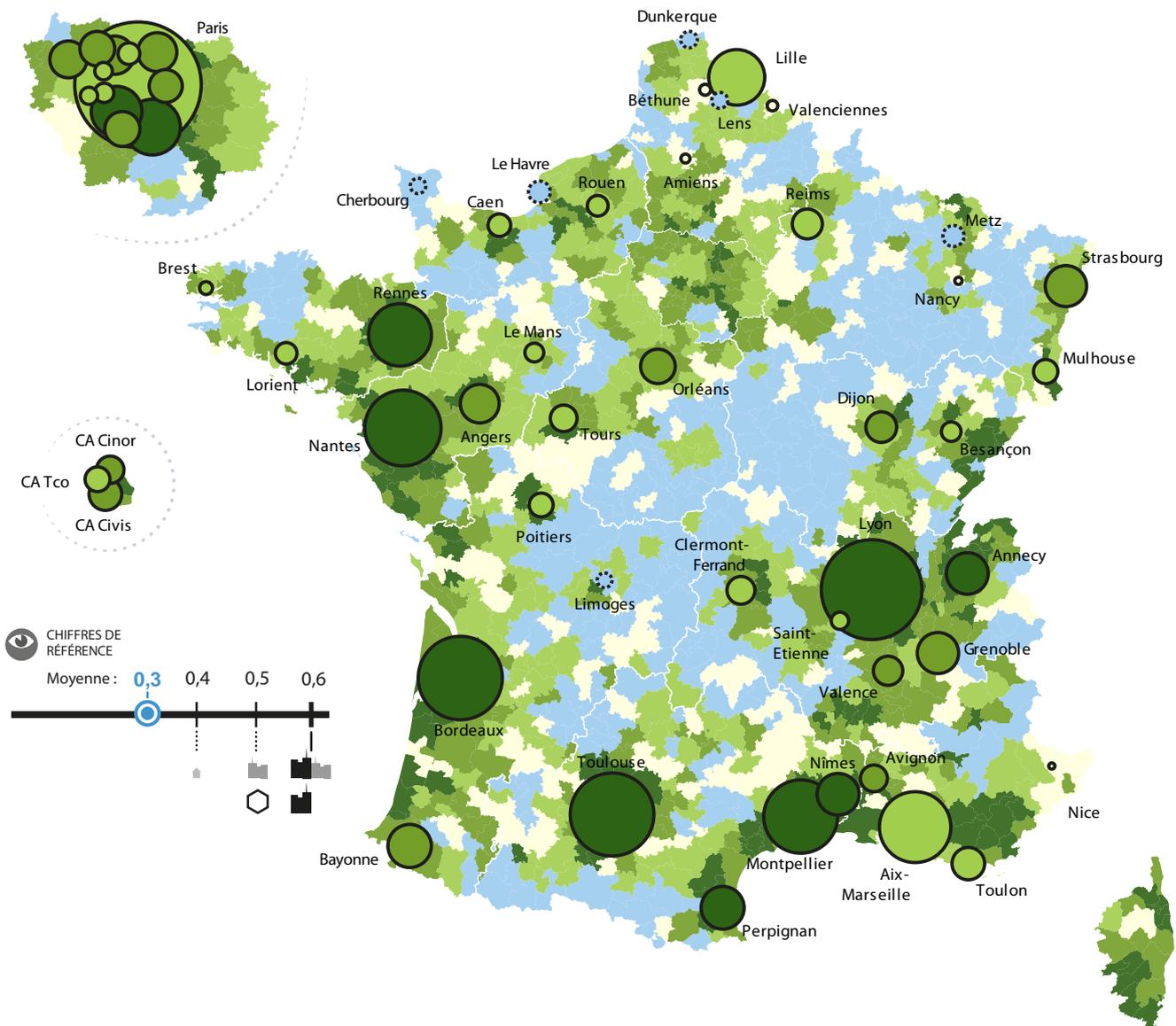
Nombre de places en Ehpad pour 1 000 personnes âgées de 80 ans ou plus en 2018. Le champ statistique de l'hébergement en institution se restreint aux Ehpad, structures qui concentrent l'essentiel de l'offre et qui accueillent 80% des seniors ne vivant plus à domicile.

SOURCES : INSEE, RECENSEMENTS DE LA POPULATION 2010 ET 2015 - FINISS, JUIN 2018.

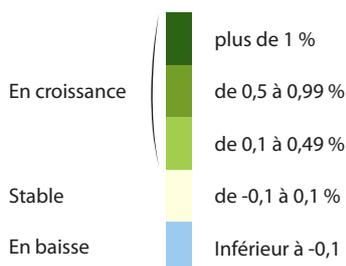


“ LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE COMME INDICATEUR D'ATTRACTIVITÉ ET VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ... ”

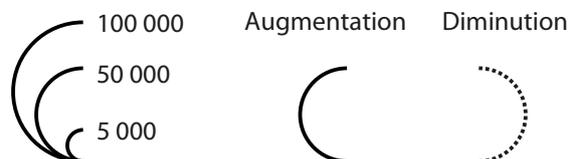
Grand Besançon Métropole parmi les grandes agglomérations françaises qui enregistrent une croissance démographique modérée et qui voit sa population de jeunes actifs partir vers les grandes métropoles (Paris et Lyon) ou en périphérie proche...



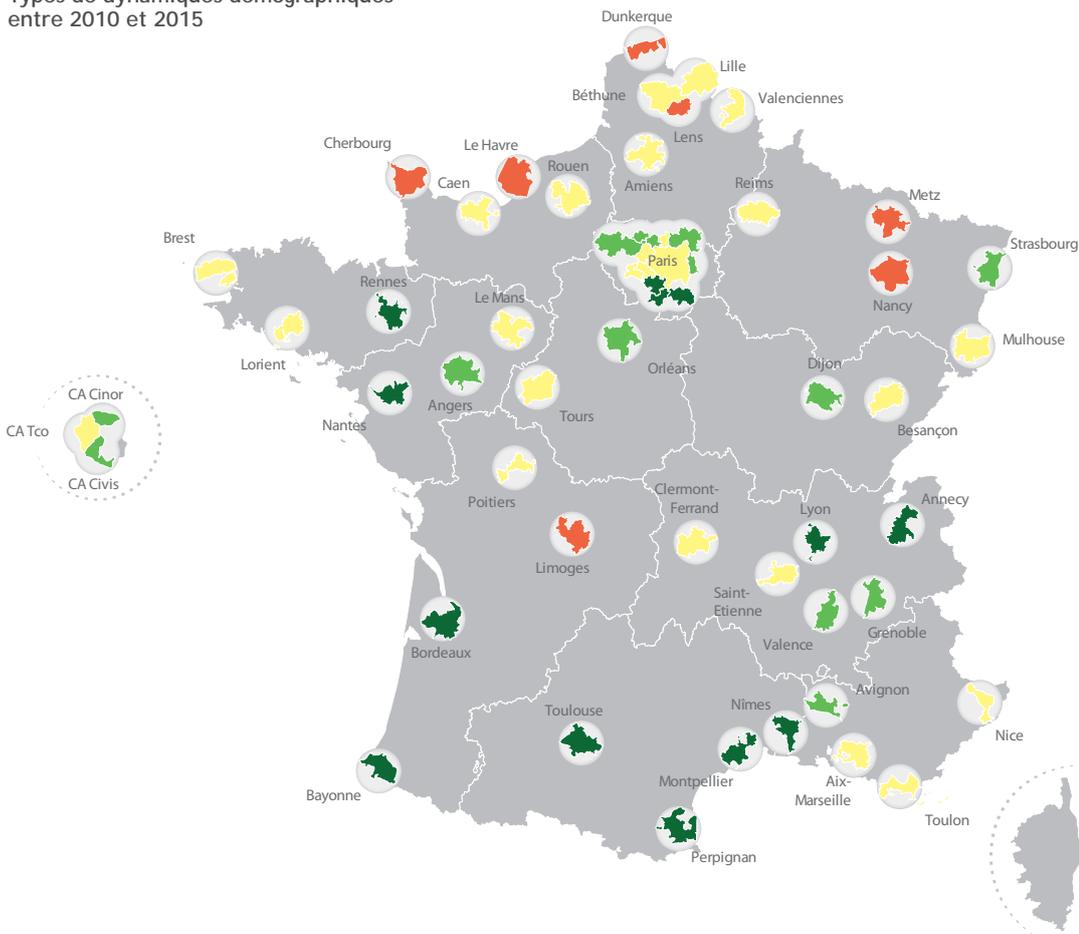
Taux d'évolution annuel moyen de la population entre 2010 et 2015 (en %)



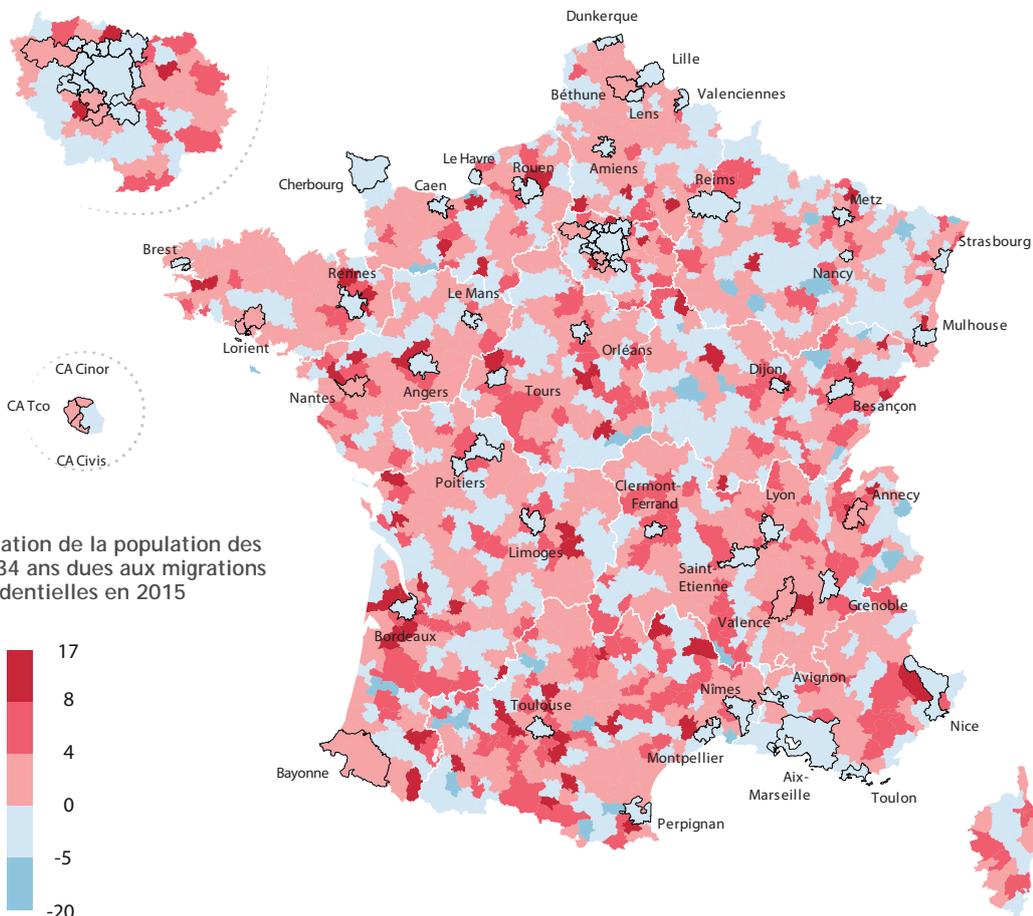
Évolution absolue du nombre d'habitants entre 2010 et 2015



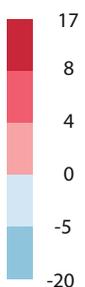
Types de dynamiques démographiques entre 2010 et 2015



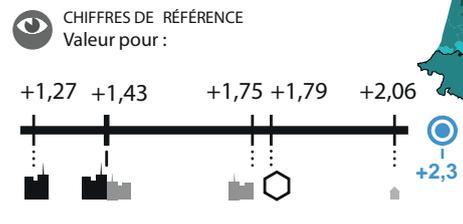
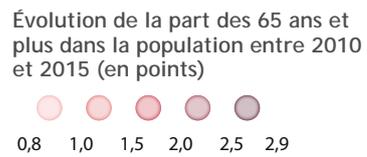
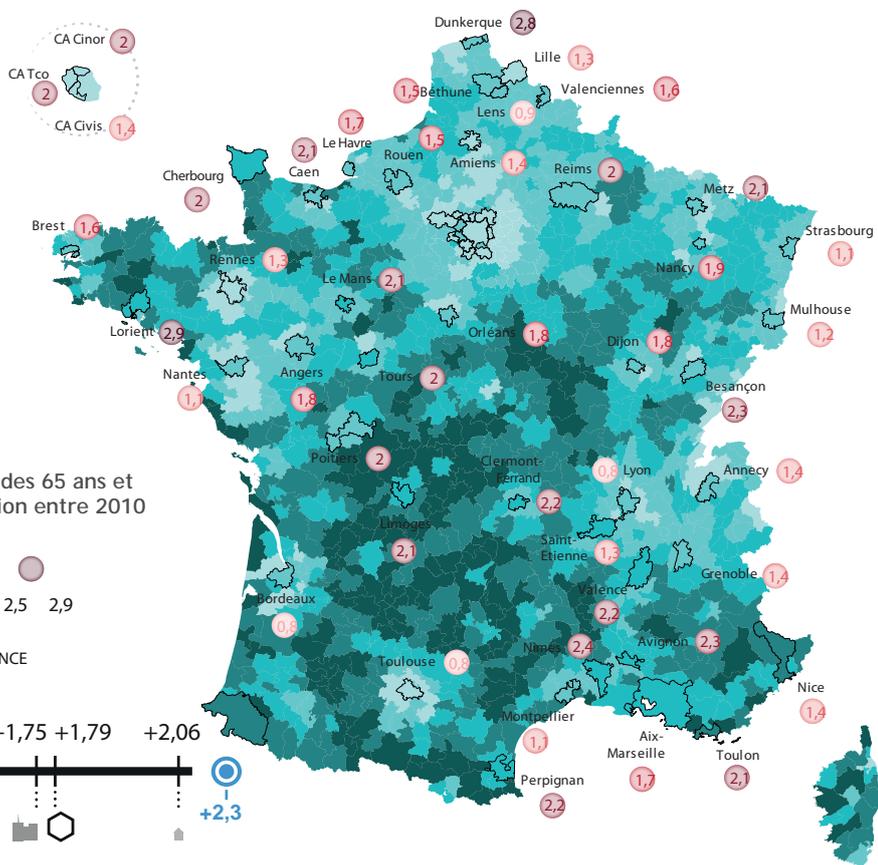
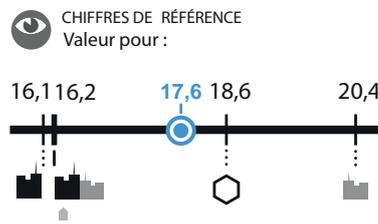
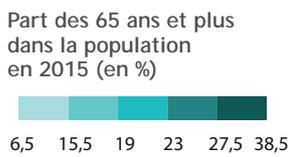
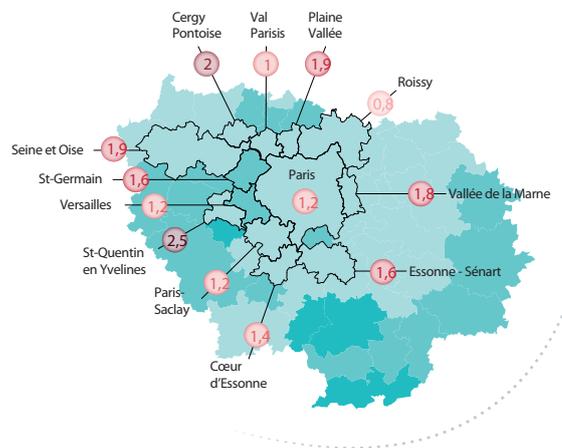
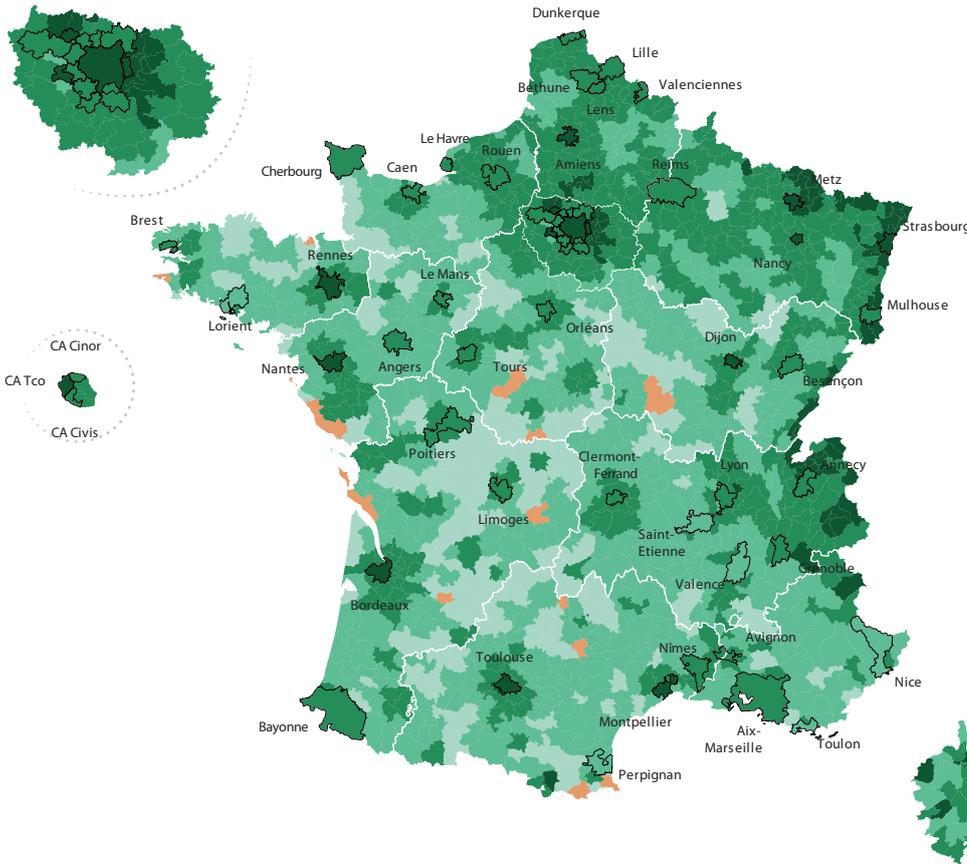
- Territoires très dynamiques et attractifs
Taux d'évolution annuel de la population fort dû à des soldes naturels et migratoires positifs
- Territoires dynamiques
Taux d'évolution annuel de la population positif porté essentiellement par le solde naturel
- Territoires faiblement dynamiques
Taux d'évolution annuel de la population faiblement positif dû à un solde naturel positif
- Territoires en baisse démographique
Taux d'évolution annuel de la population négatif qui malgré un solde naturel positif ne compense pas un solde migratoire fortement négatif



Variation de la population des 25-34 ans dues aux migrations résidentielles en 2015

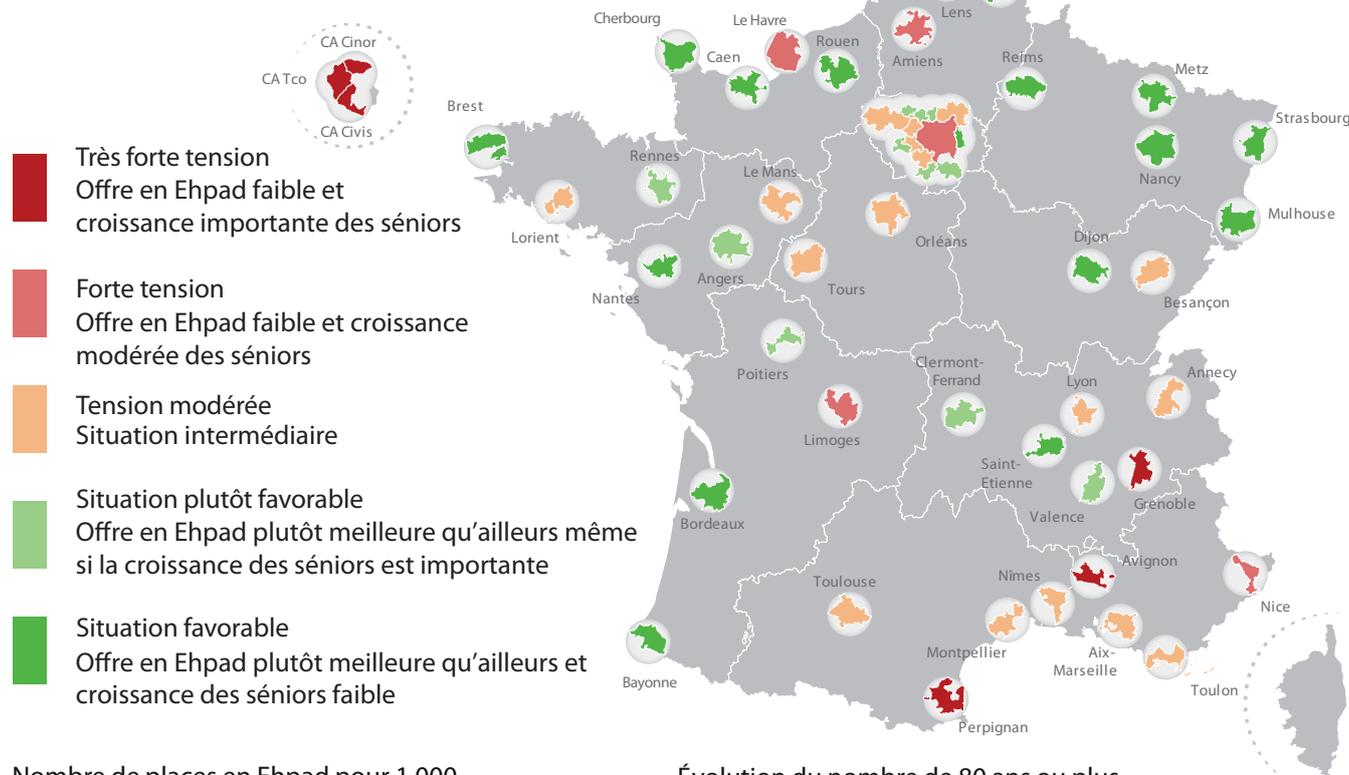


Démographie

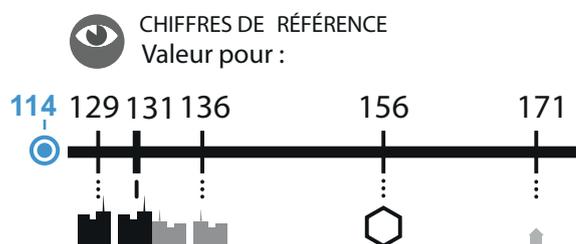


Grand Besançon Métropole parmi les grandes agglomérations françaises où la dynamique de vieillissement démographique est la plus forte mais où le degré de tension pour l'hébergement des seniors reste toutefois modéré et dans une situation dite «intermédiaire»...

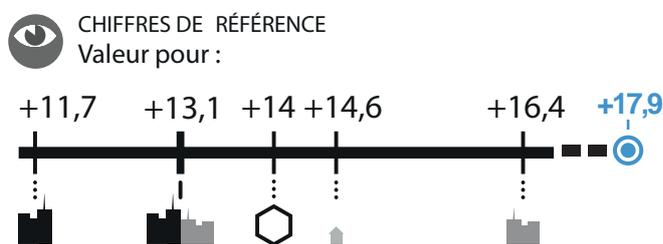
Degré de tension pour l'hébergement des seniors
Croisement entre l'offre en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et l'évolution des personnes âgées de 80 ans ou plus entre 2010 et 2015



Nombre de places en Ehpad pour 1 000 personnes âgées de 80 ans ou plus. En 2018



Évolution du nombre de 80 ans ou plus Entre 2010 et 2015



Santé

L'état de santé de la population résulte d'interactions complexes entre des facteurs individuels (âge, sexe, hérédité, comportements alimentaires, styles de vie) et le contexte de vie (par exemple la qualité de l'air, les conditions de vie ou l'accès à l'offre de soins...).

L'offre médicale d'un territoire est à la fois composée de l'offre hospitalière et de la « médecine de ville », qu'elle soit généraliste ou spécialisée...

LA MORTALITÉ

La mortalité est sensiblement plus faible dans les grandes agglomérations que dans l'ensemble du territoire mais les écarts à la moyenne nationale sont notablement marqués. En Bourgogne-Franche-Comté, le vieillissement structurel démographique est la cause directe d'une accélération du rythme de décès. En effet, 47 % des décès concernent les personnes de 85 ans et plus. Malgré la situation régionale, l'agglomération bisontine affiche un taux standardisé de mortalité inférieur à la moyenne nationale, rejoignant les 65 % des agglomérations françaises en situation de sous-mortalité par rapport à l'ensemble national. En France, le taux de mortalité se situe à 735 pour 100 000 habitants, il est de 682 pour 100 000 pour Grand Besançon Métropole.

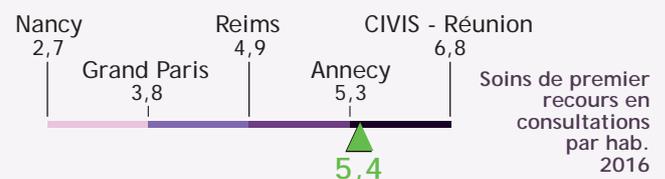
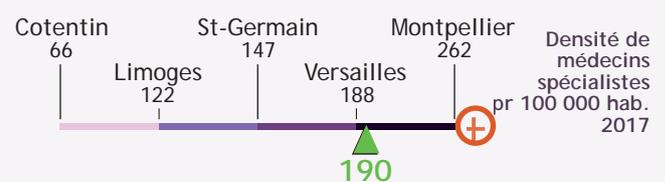
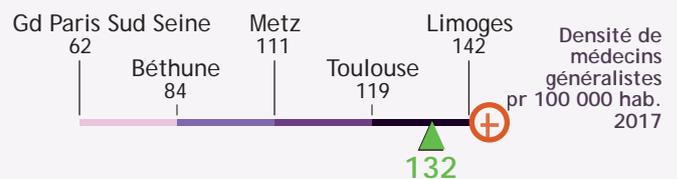
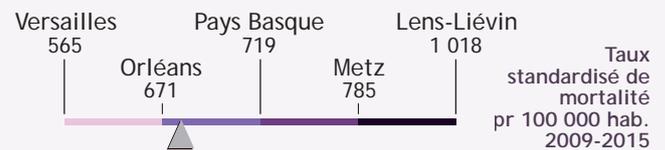
L'OFFRE DE SOINS DE VILLE

La répartition géographique française de l'offre de soins de ville montre une certaine forme d'héliotropisme et ce, qu'il soit lié à la recherche d'un cadre de vie et/ou pour répondre aux besoins de populations âgées plus enclines aux soins. En outre, les niveaux de revenus, l'âge des habitants, les possibilités d'emploi du conjoint ou les perspectives d'évolution professionnelle au sein d'un réseau performant et reconnu sont autant de critères pris en compte par les médecins lors de leur installation dans un territoire et qui expliquent en partie les disparités de densité sanitaire entre les grandes agglomérations.

Dans Grand Besançon Métropole, la proportion de généralistes et de spécialistes est amplement supérieure à la moyenne nationale : 132 médecins généralistes et 190 médecins spécialistes pour 100 000 habitants contre 104 médecins généralistes et 154 médecins spécialistes pour 100 000 habitants au niveau national.

L'ACCES AUX SOINS DE PROXIMITÉ

L'Accessibilité Potentielle Localisée (APL), exprimée en nombre de consultations par an par habitant, permet de rendre compte, à l'échelle communale, des difficultés ou facilités d'accès des populations aux médecins généralistes libéraux. En 2016, dans l'ensemble des agglomérations, l'accessibilité moyenne aux médecins généralistes libéraux est de 4,5 consultations par habitant par an, contre 4,1 en France, ceci mettant en évidence un meilleur niveau de service dans les agglomérations observées. Concernant la communauté urbaine de Besançon, l'APL est très supérieure et se situe parmi les plus élevées avec 5,4 consultations par habitant par an.



ZOOM SUR LES MÉDECINS SPÉCIALISTES

Au-delà de la structure démographique des territoires et de leur capacité intrinsèque d'attractivité, la présence de spécialités médicales dans les agglomérations est à rapprocher de leur équipement hospitalier. Les centres hospitaliers offrant les plateaux techniques nécessaires à l'exercice des spécialités médicales.

A ce titre, la communauté urbaine de Besançon, dotée d'un centre hospitalier régional universitaire, fait partie des agglomérations présentant un niveau d'offre de soins supérieur à la moyenne nationale pour l'ensemble des spécialisations médicales, soit 190 médecins spécialistes pour 100 000 habitants. Avec plus de 7 000 employés, le CHRU de Besançon est par ailleurs le plus important employeur de la communauté urbaine de Besançon.

SANTÉ : CE QUI EST OBSERVÉ

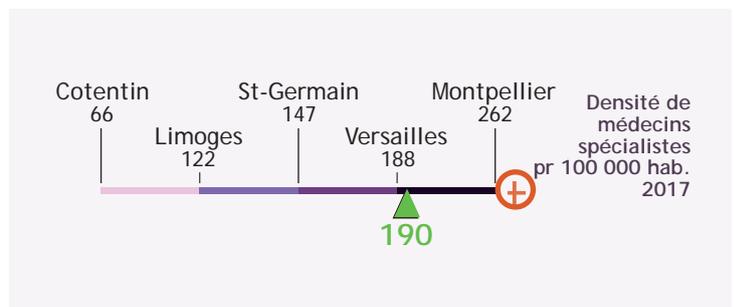
Le Taux Standardisé de Mortalité (TSM) est le taux de mortalité d'une population, ajusté en fonction d'une distribution standard par âge. Il s'agit du taux que l'on observerait dans le territoire étudié s'il avait la même structure par âge que la population de référence (France entière). Il est calculé pour 100 000 habitants. Le taux annuel est calculé sur la période 2009-2015. Comme la plupart des causes de décès varient nettement selon le sexe et l'âge des personnes, l'utilisation du taux standardisé de mortalité renforce la comparabilité dans le temps et entre les territoires.

L'offre de soins de ville regroupe l'ensemble des professionnels de santé, libéraux ou salariés et concerne entre autres les médecins généralistes, qui constituent l'offre de premier recours, et les spécialistes, représentant l'offre de second recours. Est observé ici la densité médicale soit le ratio du nombre de médecins, généralistes et spécialistes pour 100 000 habitants. L'offre hospitalière n'est pas prise en compte.

L'indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) est un indicateur local développé par la Drees* et l'Irdes**, qui permet de mieux mesurer, à l'échelle communale, les inégalités d'accès aux soins (des médecins généralistes libéraux notamment). Cet indicateur tient compte à la fois du niveau d'activité des médecins pour mesurer l'offre (nombre d'actes comptabilisés dans les cabinets de médecins généralistes, homéopathes, acupuncteurs, gériatres, médecins physiques et centres de santé) et de la structure par âge de la population (recours différencié en fonction des groupes d'âge) pour mesurer la demande. Cet indicateur est calculé au niveau d'un territoire mais il considère aussi l'offre de médecins et la demande des territoires environnants. Il tient également compte du temps qui sépare un patient de son médecin.

Nombre de médecins spécialistes pour 100 000 habitants (concernant 12 spécialisations) : les données de médecine sont issues du répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS) auquel tous les médecins sont tenus de s'inscrire, quel que soit leur lieu d'exercice (libéral ou groupement hospitalier).

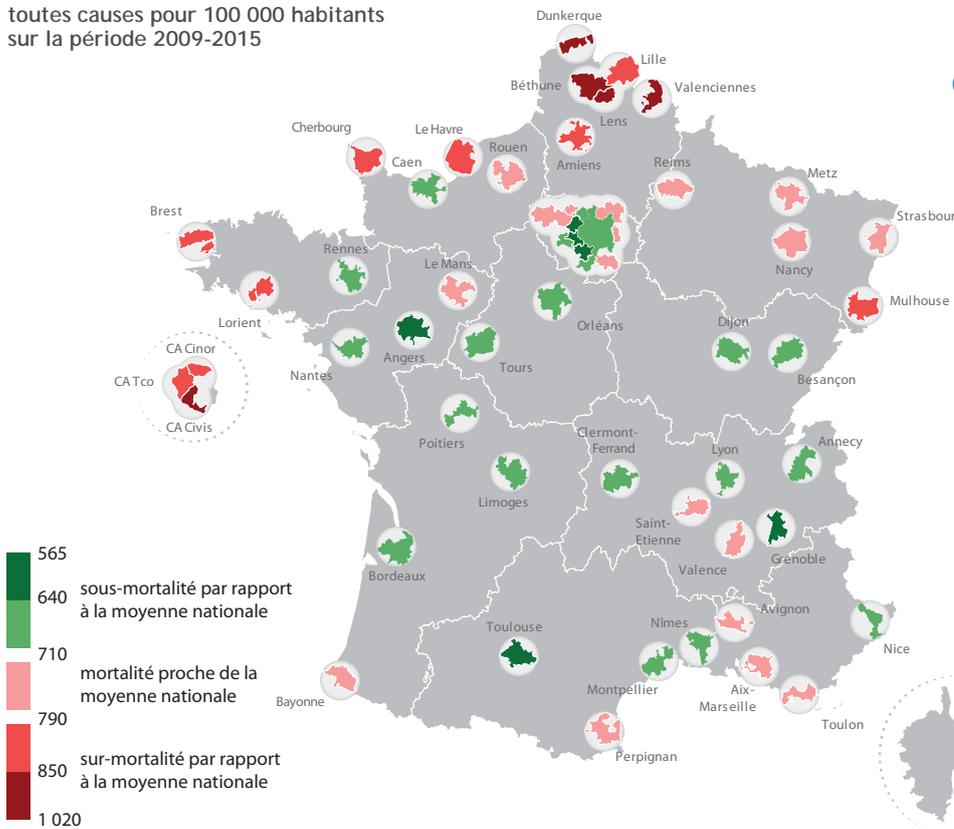
SOURCES : INSEE, BPE 2017, RECENSEMENT 2015, EXPLOITATION FNORS - INSERM-CÉPIDC 2009-2015 - Ministère des Solidarités et de la Santé - *Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) - **Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES).



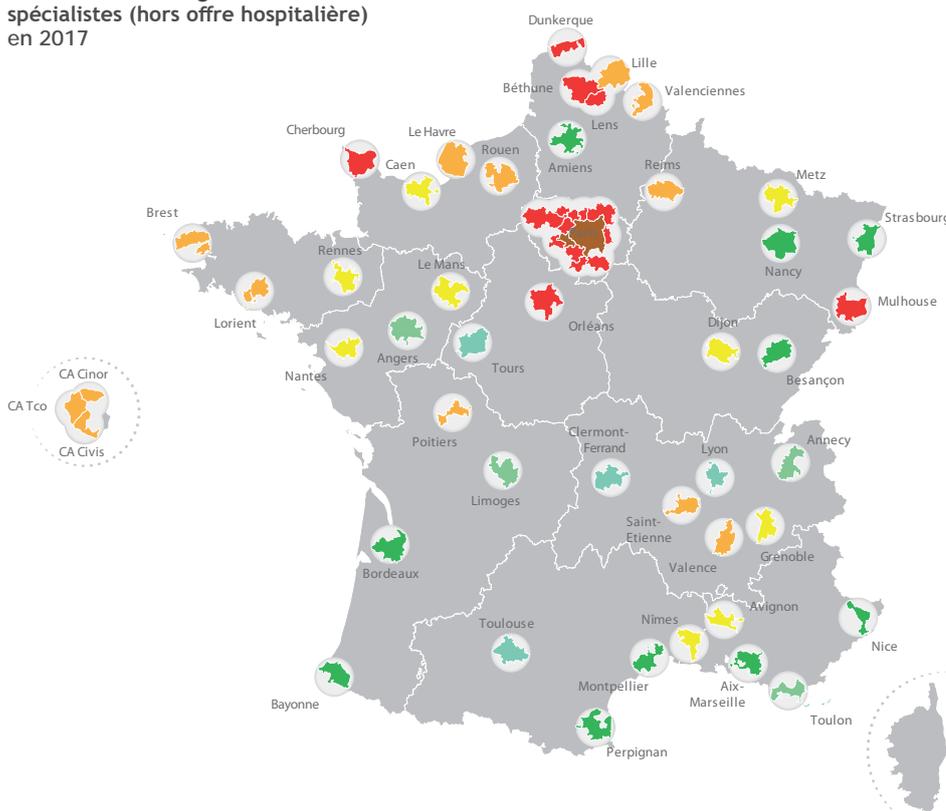
“ LA SANTÉ EST UN ÉTAT DE COMPLET BIEN-ÊTRE PHYSIQUE, MENTAL ET SOCIAL, ET NE CONSISTE PAS SEULEMENT EN UNE ABSENCE DE MALADIE OU D'INFIRMITÉ. (OMS) ”

Grand Besançon Métropole parmi les grandes agglomérations françaises qui ont un faible taux de mortalité et une offre sanitaire supérieure à la moyenne nationale et du panel observé...

Taux standardisé de mortalité toutes causes pour 100 000 habitants sur la période 2009-2015

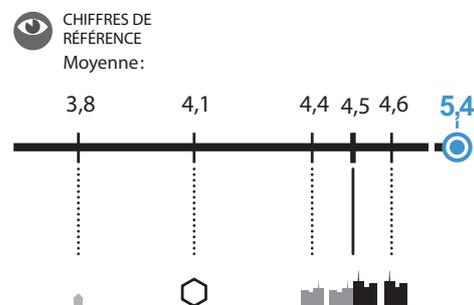
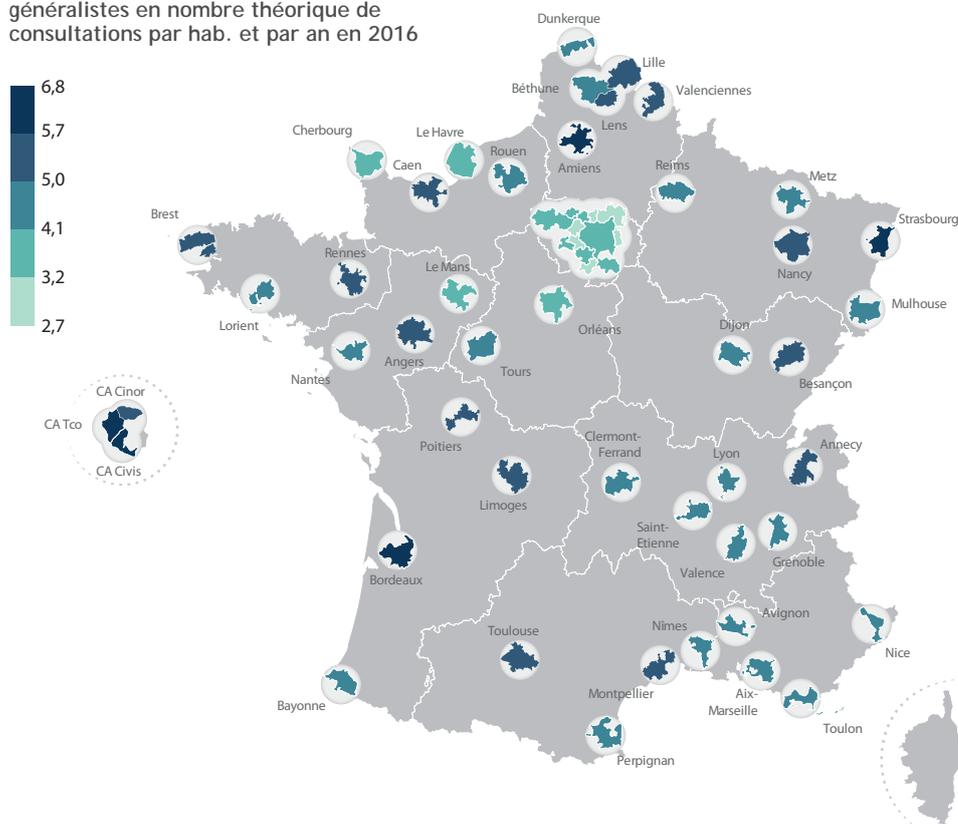


Offre de médecins généralistes et spécialistes (hors offre hospitalière) en 2017

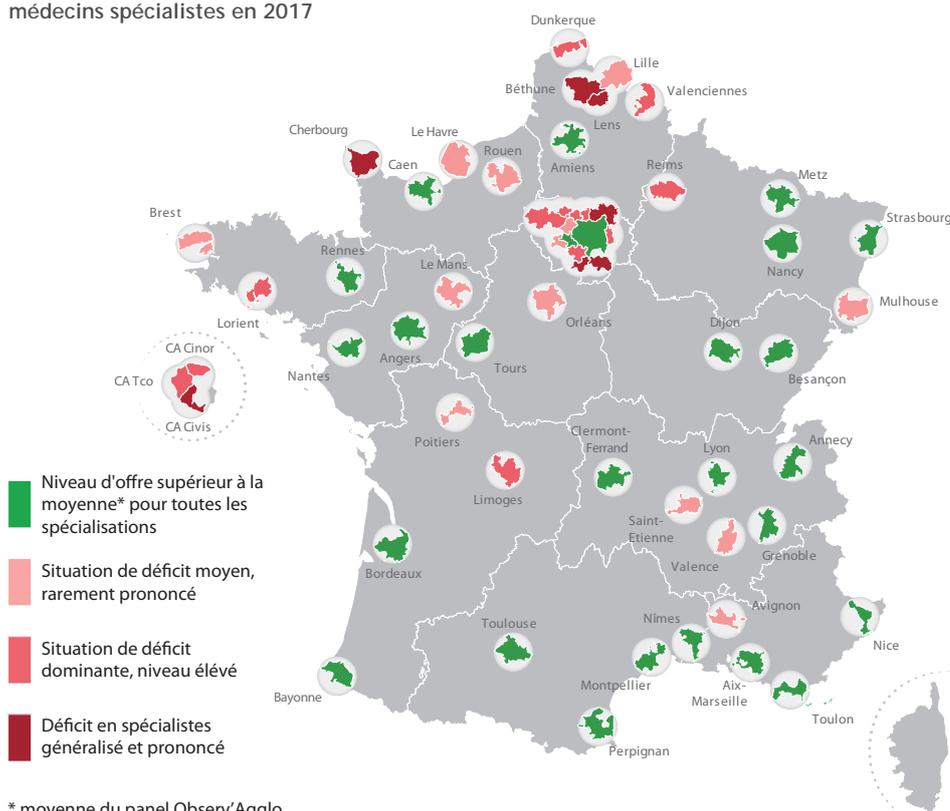


... ainsi qu'une bonne accessibilité aux soins de proximité et un niveau d'offre en spécialistes également supérieur à la moyenne du panel.

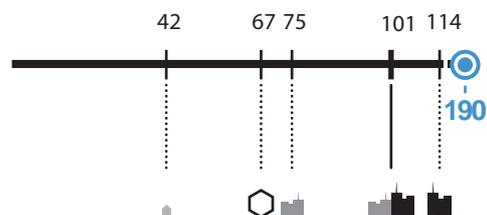
Accessibilité potentielle aux médecins généralistes en nombre théorique de consultations par hab. et par an en 2016



Niveau d'offre des territoires en médecins spécialistes en 2017



CHIFFRES DE RÉFÉRENCE
Moyenne:
Nombre de médecins spécialistes pour 100 000 habitants



- Niveau d'offre supérieur à la moyenne* pour toutes les spécialisations
- Situation de déficit moyen, rarement prononcé
- Situation de déficit dominante, niveau élevé
- Déficit en spécialistes généralisé et prononcé

* moyenne du panel Observ'Agglo

Habitat

La crise financière de 2008 a profondément marqué la dynamique de la construction neuve. Si les métropoles et les grandes agglomérations ont mieux résisté que le reste du territoire, elles peinent à retrouver le rythme de construction d'avant crise et ce, malgré la reprise dont elles ont été les principales bénéficiaires entre 2014 et 2016.

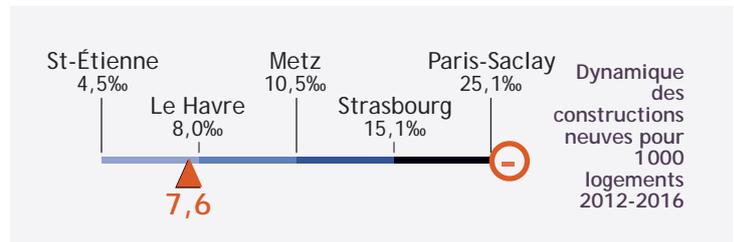
La crise du Covid-19 devrait également et de nouveau entraver la dynamique de la construction neuve alors même que la demande en logements reste relativement élevée. Un déficit structurel de nouveaux logements qui risque d'engendrer à terme une augmentation préoccupante des prix immobiliers.

Le niveau des prix de l'habitat en accession, des loyers, les tensions entre l'offre et la demande de logements sociaux comme la vacance de logements constituent autant d'indicateurs nécessaires pour décrypter les dynamiques et les enjeux locaux du développement de l'habitat...

LA DYNAMIQUE DES CONSTRUCTIONS NEUVES

La dynamique de construction évolue en « dents de scie » au gré des dispositifs d'investissement immobilier. Dans un contexte de reprise de la construction à partir de 2015 portée à la fois par les ménages-accédants et par les ménages-investisseurs, l'évolution sur la décennie montre de grandes disparités selon les territoires. L'impact de la crise financière de 2008 a été très net avec un frein sur tous les territoires. Les années 2010-2011 ont connu un léger rebond, notamment pour les métropoles, et les intercommunalités d'Île-de-France, en lien avec les dispositifs d'investissement locatif « Scellier » et la mise en place du Pass Foncier. Quant à l'effet rebond post-Covid-19, il reste encore hypothétique et attendu dès 2022...

Dans Grand Besançon Métropole, le nombre de logements commencés en moyenne annuelle de 2012 à 2016 pour 1 000 logements existants est égal à 7,6 pour une moyenne nationale de 11,6.

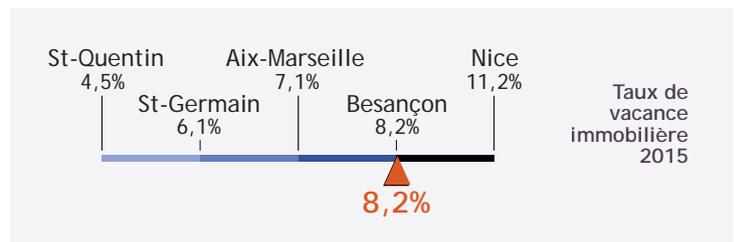


Par rapport à la période d'observation précédente (2007-2011), cela représente une diminution de -32 % du nombre de constructions neuves. Le rythme de construction varie de façon importante selon les années. L'accroissement des permis de construire autorisés s'est concrétisé par des ouvertures de chantiers plus abondantes. Cet essor est lié à une reprise du marché des appartements neufs, favorisée par le dispositif Pinel, plus souple que le dispositif Duflot qui le précédait.

LA VACANCE IMMOBILIÈRE ET SES ENJEUX

Les origines de la vacance peuvent être diverses mais on distingue la vacance frictionnelle de la vacance structurelle. La première concerne les logements en attente de ventes ou libres entre deux locataires, les propriétaires réalisant parfois des travaux dans le bâti vide. La seconde est durable, elle peut concerner des logements sans usage ou autre que celui d'habitation (dépôt de matériels, marchandises), ou qui ne trouvent pas preneurs durablement (pour achat ou location), ou dont l'état est très dégradé (ruine ou absence de travaux), ou en cas de successions avec contentieux.

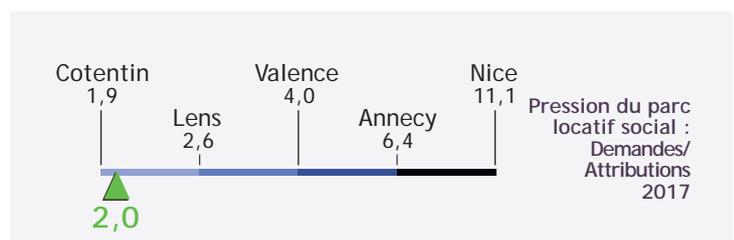
Après avoir connu une baisse de 2008 à 2012, la vacance structurelle est repartie à la hausse depuis le 1er janvier 2013 pour s'établir à 2 939 logements dans Grand Besançon Métropole au 1er janvier 2016. Stable dans les communes périphériques, elle a connu un fort accroissement dans la ville centre entre le 1er janvier 2015 et le 1er janvier 2016 : + 250 logements vacants supplémentaires.



Le phénomène de vacance dans Grand Besançon Métropole est toutefois en adéquation avec la démographie et la production de logements. En situation intermédiaire tant en matière de dynamiques démographiques que de croissance du parc de logements, le développement du parc est davantage porté par les segments privés. Le phénomène de vacance y augmente à un rythme modéré. Avec environ 8 500 logements vacants, Grand Besançon Métropole enregistre un taux de vacance de 8,2 % pour un taux national de 7,4 %.

LA PART ET LA PRESSION DU PARC LOCATIF SOCIAL

En 2017, Grand Besançon Métropole compte 18 238 logements sociaux, soit 19,6 % de son parc de logement total. Cette part de logements sociaux place GBM à un niveau légèrement en-deçà de la moyenne métropolitaine dont le taux est de 22 %. Depuis 2012, le parc de logements sociaux bisontin s'est toutefois étendu, et a progressé de +5,3 % entre 2012 et 2016.



L'intensité de la pression sur le parc locatif social se mesure en rapportant le nombre de demandes au nombre d'attributions. Alors que ce rapport se situe autour de 5 demandes pour une attribution en France, il est égal à 4 pour l'ensemble du panel Observ'agglo. La pression sur le parc social est relativement faible à Besançon où elle s'établit à 2 en moyenne dans la CU. La demande de logements HLM provient essentiellement de personnes seules (48 %) ou vivant à deux (21 %). Elle crée une tension sur ce segment du parc de petits logements qui ne constitue cependant pas l'essentiel de l'offre disponible dans Grand Besançon Métropole.

Cette tension est encore plus forte dans les communes autres que Besançon où l'offre de logements locatifs sociaux est déjà peu abondante (ratio de 7,8). La pauvreté des demandeurs, de plus en plus palpable dans les demandes, est une dernière caractéristique notable. Fin 2015, 71 % des demandes provenaient des ménages aux revenus inférieurs aux plafonds du logement dit très social (de type PLAI). Enfin, plus de 300 demandes supplémentaires avec ce niveau de pauvreté ont été formulées par rapport à l'année précédente.

LE TAUX D'EFFORT LOCATIF DES MÉNAGES

La répartition des loyers médians des appartements de trois pièces fait apparaître trois familles d'agglomérations. Paris vient en tête avec des niveaux de loyers nettement supérieurs aux autres agglomérations (près de 22€/m² pour Paris intra-muros, 15€/m² pour le reste de l'agglomération parisienne). Viennent ensuite neuf agglomérations dont le niveau de loyer se situe entre 10 et 12€/m² : Nice, Marseille, Côte ouest de la Réunion, Montpellier, Lyon, Lille, Bordeaux, Bayonne et Nantes. On y retrouve cinq des six agglomérations françaises de plus de 900 000 habitants, hors Paris. Les autres agglomérations observées ont toutes des loyers médians inférieurs à 10€/m², voire inférieurs ou proches de 8€/m² pour trois d'entre elles (Clermont-Ferrand, Brest et Saint-Étienne).

40 % des revenus médians, se retrouvent ensuite les trois agglomérations de la Réunion (TCO, CIVIS et CINOR) où l'effort varie entre 34 et 39 %. Nice et le reste de l'agglomération parisienne arrivent ensuite avec des taux d'effort qui dépassent les 30 %.

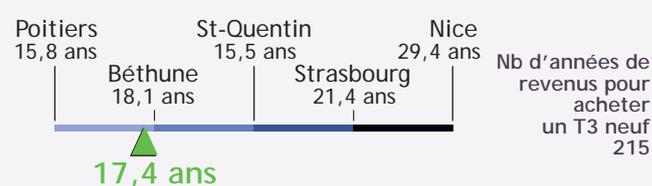
En rapportant le niveau médian des loyers au niveau médian des revenus mensuels, le taux d'effort locatif des ménages dessine une hiérarchie très légèrement différente. En effet, si Paris intra-muros se retrouve bien en tête, avec un effort qui dépasse

Dans Grand Besançon Métropole, le taux d'effort se situe à 21 %, la classant parmi les agglomérations les plus accessibles du panel observé. Les loyers privés à Besançon affichent une baisse depuis 2015. L'indice de référence des loyers (IRL) étant très stable, c'est au moment des relocations que les loyers sont révisés vers le bas pour éviter une période de vacance trop longue. Avec la mise sur le marché abondante de petits logements ces dernières années, aux loyers plafonnés par les systèmes de défiscalisation, la baisse a été la plus forte pour les logements d'une seule pièce. De fait, les logements plus anciens positionnés sur le même segment du marché ont dû opérer des baisses de loyers pour rester concurrentiels ou sont venus augmenter les chiffres de la vacance.

L'EFFORT FINANCIER DANS L'ACQUISITION D'UN 3 PIÈCE

L'indicateur théorique du nombre d'années de revenu nécessaires pour l'achat d'un appartement de trois pièces est un marqueur du degré de tension du marché immobilier et donc des difficultés d'accès au logement pour les ménages. Le prix d'un logement dépend néanmoins du contexte général du marché de chaque agglomération, mais aussi de facteurs spécifiques au logement lui-même (emplacement, surface, qualité...). Dans le neuf, les durées d'acquisition sont logiquement plus longues que dans l'ancien, elles varient dans un rapport de 1 à 2 entre agglomérations. Le minimum est observé à Poitiers avec 15,8 ans et Lens avec 16,1 ans, le maximum à Nice avec 29,4 et dans le Grand Paris avec 28,4 ans.

Concernant Grand Besançon Métropole, le nombre d'années de revenu nécessaires pour acquérir un T3 est de 17,4 ans dans le neuf et de 10,4 ans dans l'ancien. Malgré l'absence d'une concurrence significative du marché neuf, les logements de 4 pièces se voient dépréciés. Les locataires, plus attentifs aux qualités énergétiques des biens, sont moins demandeurs des appartements construits entre 1946 et 1970 d'autant qu'une partie d'entre eux sont localisés dans les quartiers les moins attractifs de la ville.



HABITAT : CE QUI EST OBSERVÉ

Nombre de logements construits (commencés) de 2012 à 2016 pour 1 000 logements existants : les données sont issues du fichier SITADEL. Le nombre de logements commencés (ayant fait l'objet d'une déclaration d'ouverture de chantier) permet de suivre la dynamique de construction réelle. Pour tenir compte de la différence de taille des intercommunalités, les logements commencés sont rapportés à 1 000 logements existants en 2015.

Évolution calculée entre les périodes 2007-2011 et 2012-2016 (lissage des fluctuations annuelles) : taux d'évolution (en %) du nombre annuel moyen de logements construits entre les deux périodes.

Le **taux de vacance** : rapport du nombre de logements vacants rapporté à l'ensemble des logements du parc. Dans le recensement de la population, la vacance d'un logement est une information déclarative à la différence d'autres sources existantes comme notamment les fichiers fiscaux.

Part des logements sociaux dans le parc de logements : rapport entre le nombre de logements du parc locatif social (RPLS) appartenant aux bailleurs sociaux et le nombre de logements soumis à la taxe d'habitation au 1er janvier 2017.

Taux d'évolution du parc social lié à la construction neuve entre 2012 et 2017 : rapport entre le nombre de logements sociaux construits entre 2012 et 2016 et le nombre de logements sociaux datant d'avant 2012.

Intensité de la pression sur le parc locatif social : rapport entre les demandes en fin de période et les attributions en cours de la période dans le parc social en 2017. Sont prises en compte toutes les demandes, y compris celles des ménages déjà logés dans les parcs privé et social.

Loyer au m² : loyer mensuel divisé par la surface habitable.

Loyer médian : loyer en dessous duquel se situe 50% des loyers.

Taux d'effort locatif des ménages : part du revenu des ménages consacré au loyer.

Nombre d'années de revenus nécessaires pour l'achat d'un logement de 3 pièces (ancien ou neuf) :

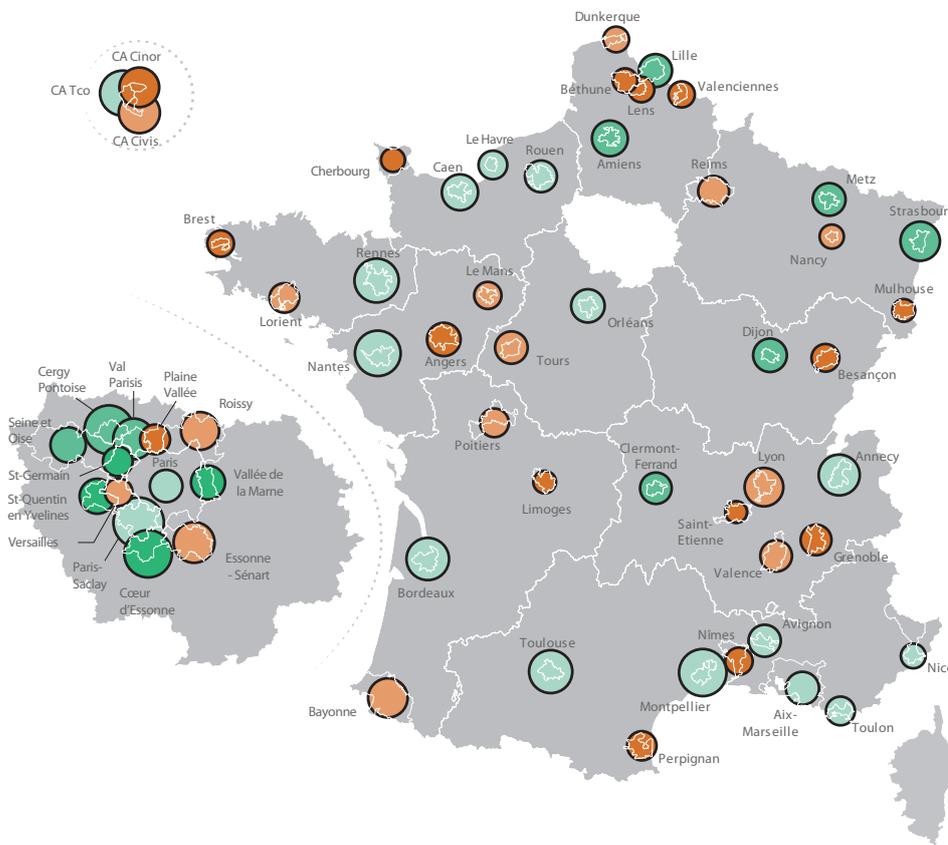
- Filosofi diffusé par l'Insee, pour le revenu disponible des ménages ;
- l'enquête commercialisation des logements neufs (ECLN) pour le prix des logements neufs, les données ne sont disponibles que pour les agglomérations de France métropolitaine ;
- les sources Perval pour les agglomérations de province et BIEN pour les agglomérations franciliennes, pour le prix des logements anciens.

L'indicateur est obtenu en divisant le prix de vente moyen d'un appartement de 3 pièces par le tiers du revenu disponible d'un ménage. Le Type 3 a été choisi car il correspond à la taille d'appartement la plus fréquemment vendue. Le revenu médian d'un ménage a été calculé à partir du revenu par unité de consommation, en le multipliant par 1,5 ; c'est-à-dire en considérant que le ménage est composé d'un adulte et d'une autre personne de plus de 14 ans, ce qui est cohérent avec la typologie retenue pour le logement. Ce calcul ne prend pas en compte un éventuel apport initial, ni l'influence du taux d'emprunt sur la durée d'acquisition.

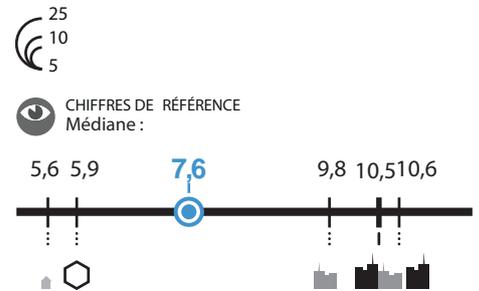
SOURCES : INSEE, RECENSEMENT 2015 - DGF - RPLS, 2017 - SNE 2017 (SYSTÈME NATIONAL D'ENREGISTREMENT) DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL - RÉSEAU NATIONAL DES OBSERVATOIRES LOCAUX DES LOYERS 2016, INSEE - FILOSOFI 2015

“ **GRAND BESANÇON
MÉTROPOLE : LES VOLUMES DE
VENTES ET LES PRIX DE CERTAINS
SEGMENTS DU MARCHÉ SE SONT
ORIENTÉS VERS UNE HAUSSE
RAISONNABLE QUI SE POURSUIT
DEPUIS LE PREMIER SEMESTRE
2017.** ”

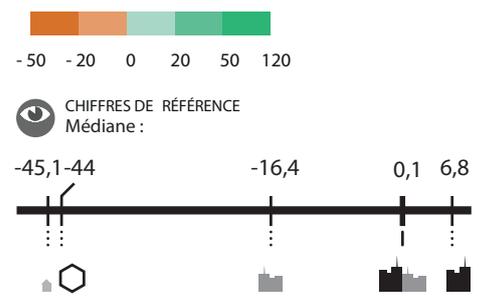
Grand Besançon Métropole en adéquation entre la dynamique démographique et le rythme de production de logements...



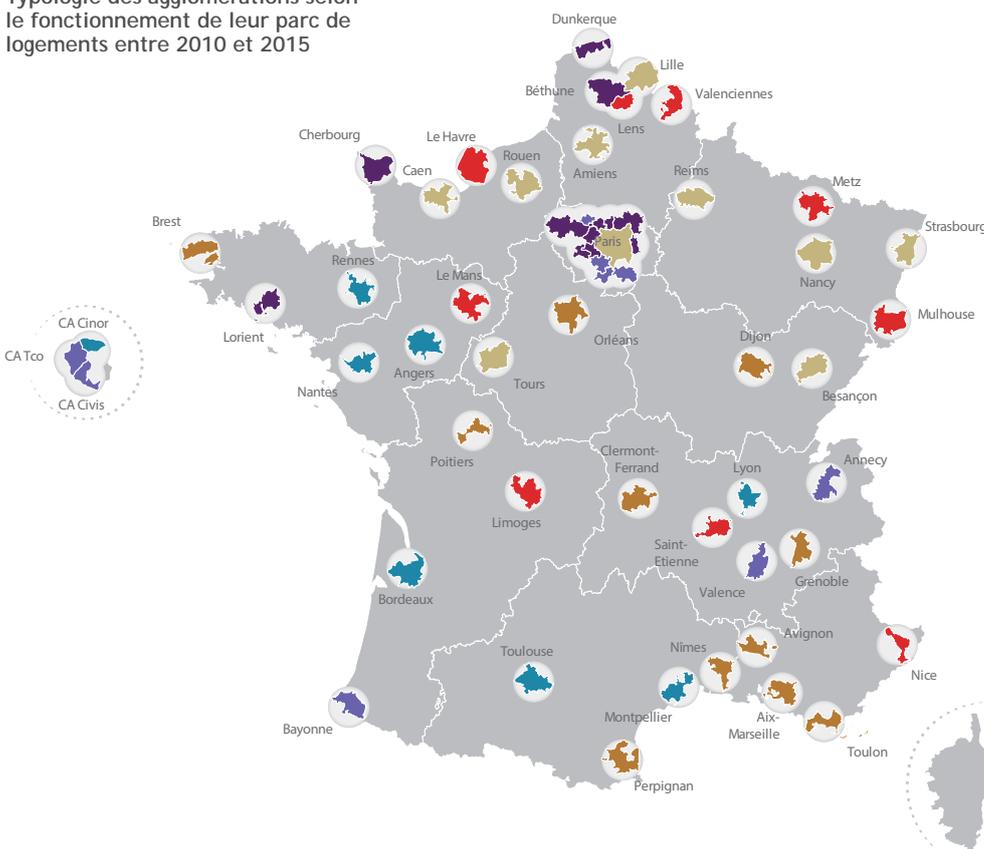
Nombre de logements construits en moyenne annuelle pour 1 000 logements existants entre 2012 et 2016



Évolution du nombre de logements construits Entre 2007-2011 et 2012-2016, en %



Typologie des agglomérations selon le fonctionnement de leur parc de logements entre 2010 et 2015



Un nombre de logements qui croît plus vite que la population, sans toutefois permettre une détente des marchés de l'habitat

- Groupes A et B

Une démographie parmi les plus dynamiques accompagnée par la production de logements

- Groupes C et D

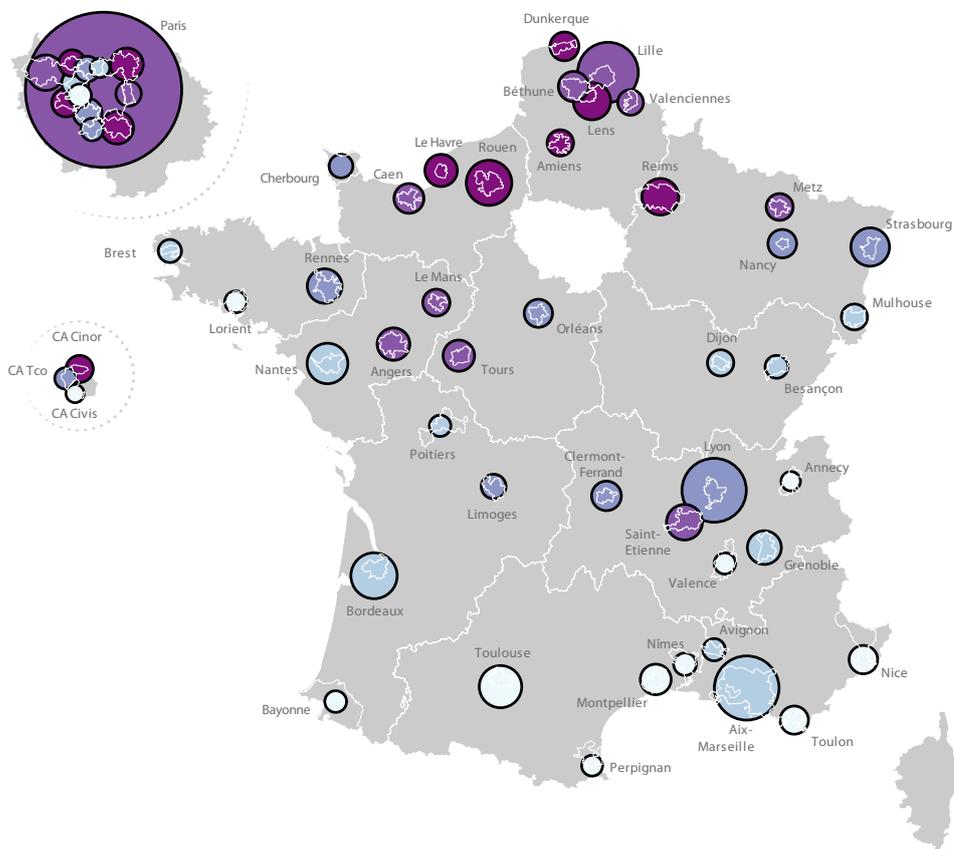
Phénomènes de vacance et une relative adéquation entre la démographie et la production de logements

- Groupes D et E

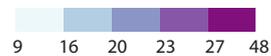
Phénomènes prononcés de vacance et différentiel plus marqué entre la démographie et la production de logements

- Groupes E et F

Grand Besançon Métropole : les volumes de ventes et les prix de certains segments du marché se sont orientés vers une hausse raisonnable qui se poursuit depuis le premier semestre 2017.



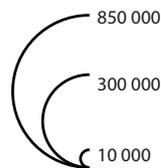
Part des logements sociaux dans le parc de logements en 2017 (en %)



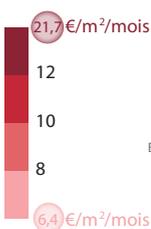
CHIFFRES DE RÉFÉRENCE
Médiane :



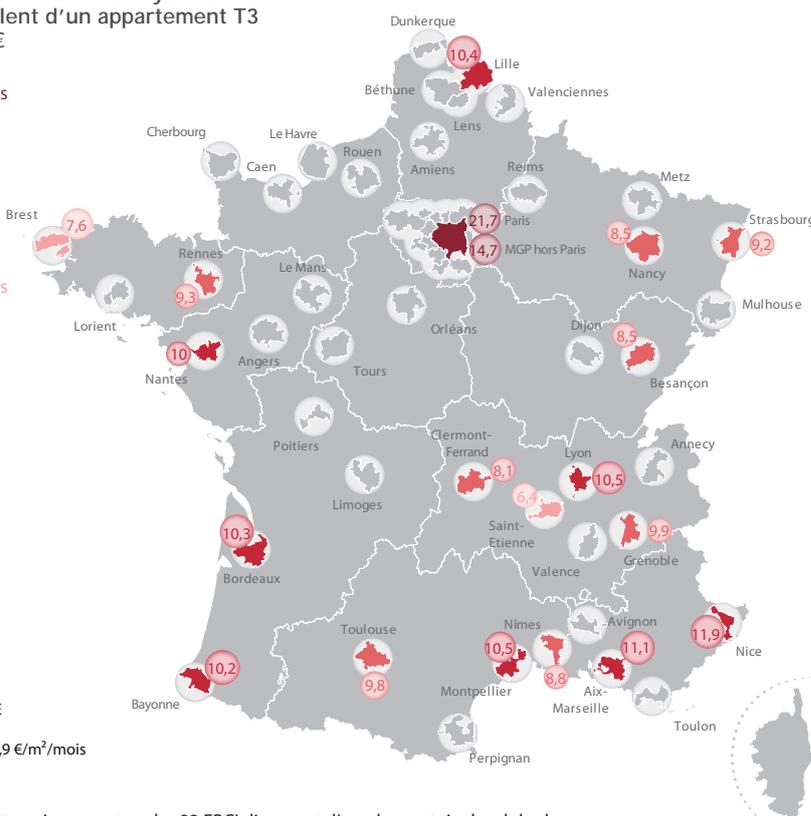
Nombre de logements du parc locatif social
En 2017



Prix mensuel médian d'un loyer au m²
pour l'équivalent d'un appartement T3
en 2016, en €



CHIFFRES DE RÉFÉRENCE
Médiane* : 9,9 €/m²/mois



* La médiane porte uniquement sur les 23 EPCI disposant d'un observatoire local des loyers

Niveau de vie

Le niveau de vie s'avère être un reflet de la diversité des structures économiques des territoires.

Dans les grandes agglomérations, il est légèrement supérieur à la médiane française. Mais au sein de ces 59 agglomérations, les disparités sont néanmoins fortes...

LE NIVEAU DE VIE

En 2016, dans la moitié des grandes agglomérations et des métropoles, le niveau de vie médian des habitants est supérieur à 1 700€ par mois, soit environ 70 € de plus que celui des autres Français.

Il est de 1 737 € concernant Grand Besançon Métropole.

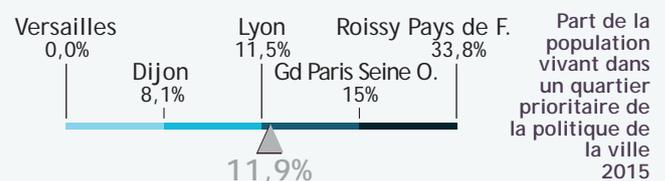
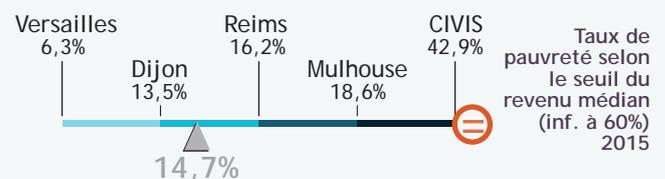
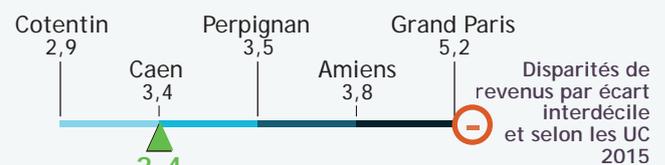
La répartition géographique de la richesse des ménages apparaît très liée à la situation économique des territoires et à la nature des activités et des emplois offerts. Le contraste est fort entre les lieux de décisions accueillant des emplois très qualifiés et se caractérisant par des hauts revenus, les territoires à dominante d'emplois de services à la personne, peu qualifiés et mal rémunérés, et les agglomérations fortement touchées par la désindustrialisation.

D'une manière générale, les grandes agglomérations et les métropoles présentent plus d'inégalités de revenus que les autres territoires. Toutefois, dans la communauté urbaine bisontine, les 10 % les plus riches gagnent 3,4 fois plus que les 10 % les plus pauvres, une situation de faibles disparités située dans le premier quart du panel d'Observ'agglo ; la médiane étant à 3,5 fois plus et le maximum à 5,2 fois plus (Grand Paris). De plus, cette relative faible disparité de revenus observée dans Grand Besançon Métropole est en légèrement diminution (-0,1 point depuis le dernier Focus bisontin qui se référait à l'année 2012).

LA PAUVRETÉ

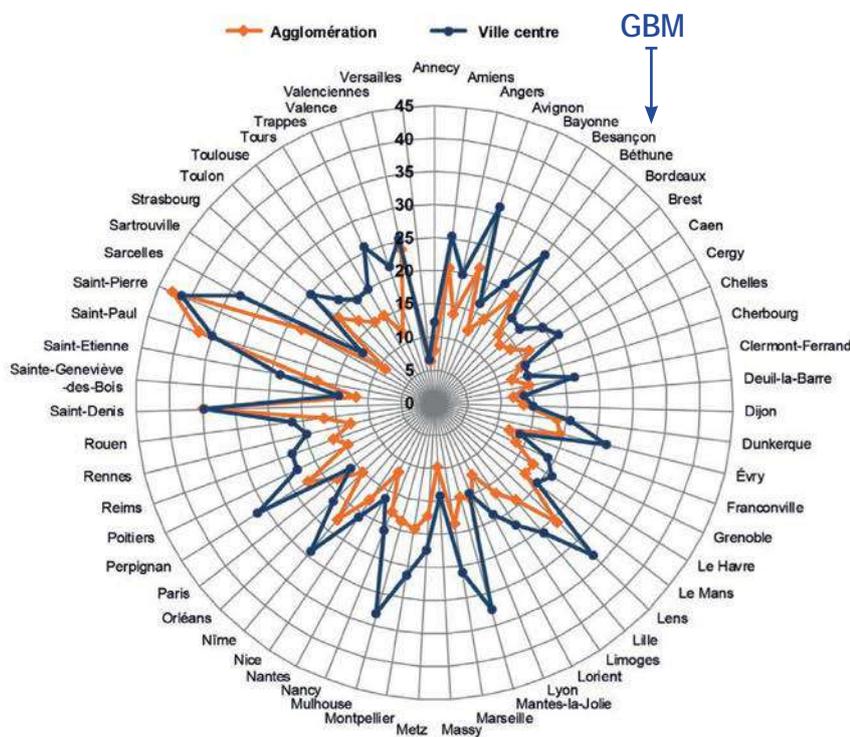
La pauvreté est plus prononcée au nord et au sud de l'hexagone qu'à l'ouest et à l'est. Les taux de pauvreté les plus faibles se situent dans plusieurs agglomérations franciliennes et à Annecy avec moins de 10% des habitants sous le seuil de bas revenus. D'une manière générale on constate que la pauvreté est plus fréquente dans la ville centre que dans le reste du territoire, avec deux exceptions notables, Lyon et Paris, où le niveau de pauvreté est plus important en périphérie que dans la ville centre...

Avec un taux de pauvreté de 14,7 %, Grand Besançon Métropole se situe en deçà de la moyenne du panel observé. A l'instar de la plupart des grandes agglomérations métropolitaines, le taux de pauvreté de Besançon (en tant que ville centre) est en revanche supérieur à l'ensemble de la communauté urbaine : 20 %, soit près de 7 points supplémentaires. Sans corrélation directe, Grand Besançon Métropole compte également 23 000 personnes vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, soit 11,9 % de la population ce qui correspond à la médiane du panel des grandes agglomérations.



Taux de pauvreté de la ville centre et de son agglomération en 2015

Proportion des ménages dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national



AUTRES CHIFFRES

Taux de pauvreté

Min. : 6,3%
Médiane : 16,2%
Max. : 42,9%

Part de la population vivant en QPV

Min. : 0%
Médiane : 11,5%
Max. : 33,8%

Seuil de pauvreté en 2015

1015€ par mois
et par unité de consommation

Poids du panel dans l'ensemble des intercommunalités

Population totale. : 42%
Population vivant en QPV : 68%

NIVEAU DE VIE : CE QUI EST OBSERVÉ

Les données sur les revenus, les inégalités et la pauvreté proviennent du dispositif Insee, FiLoSoFi 2015. Il apporte une observation du niveau de vie, c'est-à-dire le revenu dont les ménages disposent pour consommer et épargner après prise en compte des revenus sociaux et déduction des impôts.

Pour gommer les effets liés à la composition différente des ménages, le revenu disponible du ménage est divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) selon le barème préconisé par l'OCDE (1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans) et permet d'obtenir un niveau de vie.

Les inégalités de revenus sont mesurées par le rapport entre les revenus détenus par les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres (rapport interdécile).

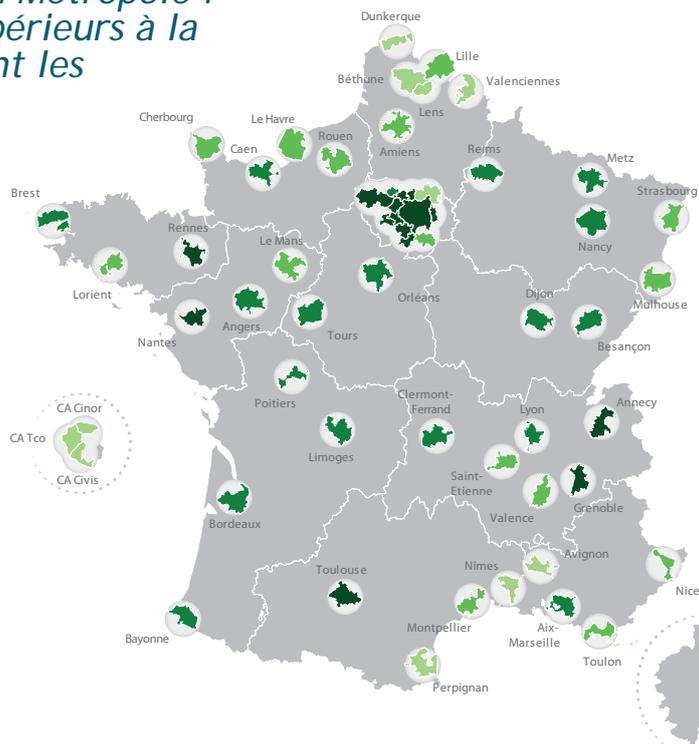
Le taux de pauvreté correspond à la proportion de ménages dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national.

La part des habitants vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) est calculée en rapportant la population 2013 estimée dans les QPV par le CGET à la population totale du recensement 2015 INSEE.

SOURCES : INSEE, FILOSOFI 2015, CGET 2015

“ LE NIVEAU DE VIE : UN REFLET DE LA DIVERSITÉ DES STRUCTURES ÉCONOMIQUES DES TERRITOIRES... ”

Grand Besançon Métropole : des revenus supérieurs à la moyenne et dont les disparités sont faibles...

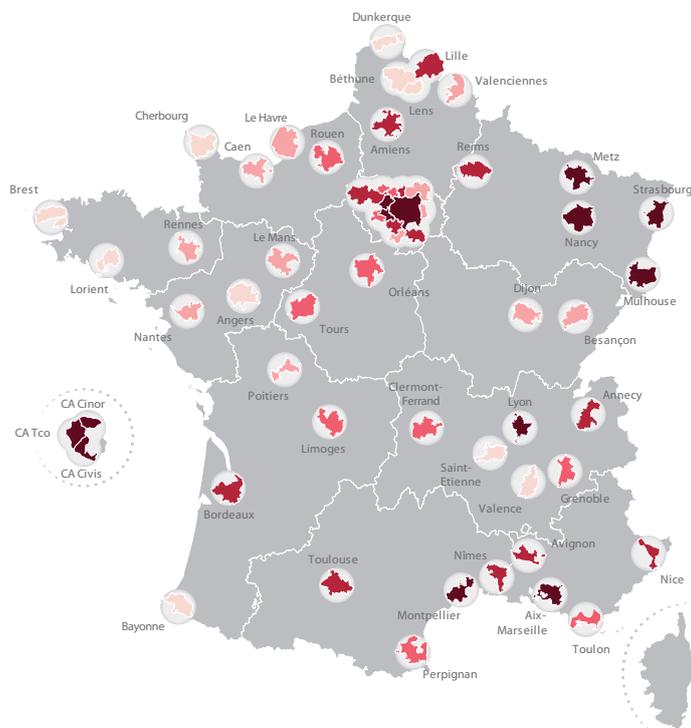
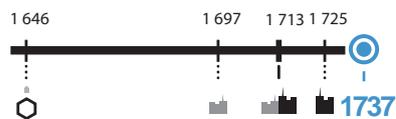


Revenu médian par unité de consommation en 2015, en €, par mois

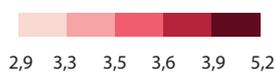


CHIFFRES DE RÉFÉRENCE

Médiane :



Rapport interdécile en 2015



CHIFFRES DE RÉFÉRENCE

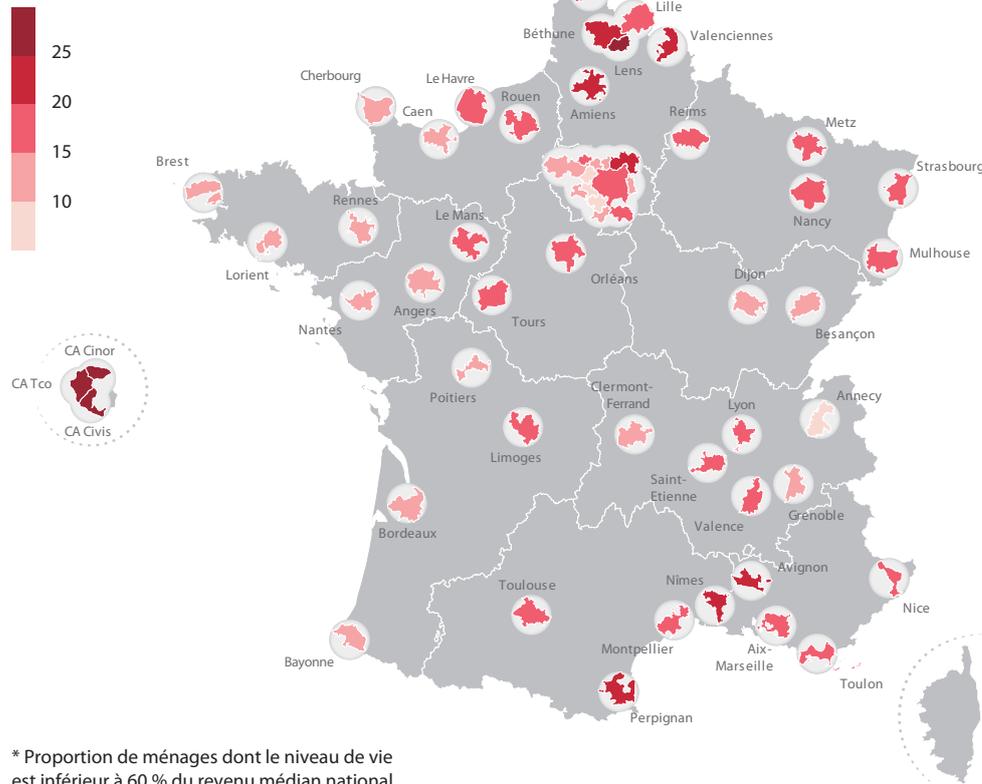
Médiane :



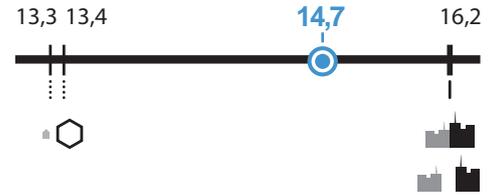
Note de lecture :

Un rapport interdécile de 5,2 signifie que les 10 % les plus riches d'un territoire ont un revenu 5,2 fois plus élevé que les 10 % les plus pauvres.

Taux de pauvreté en 2015
en %

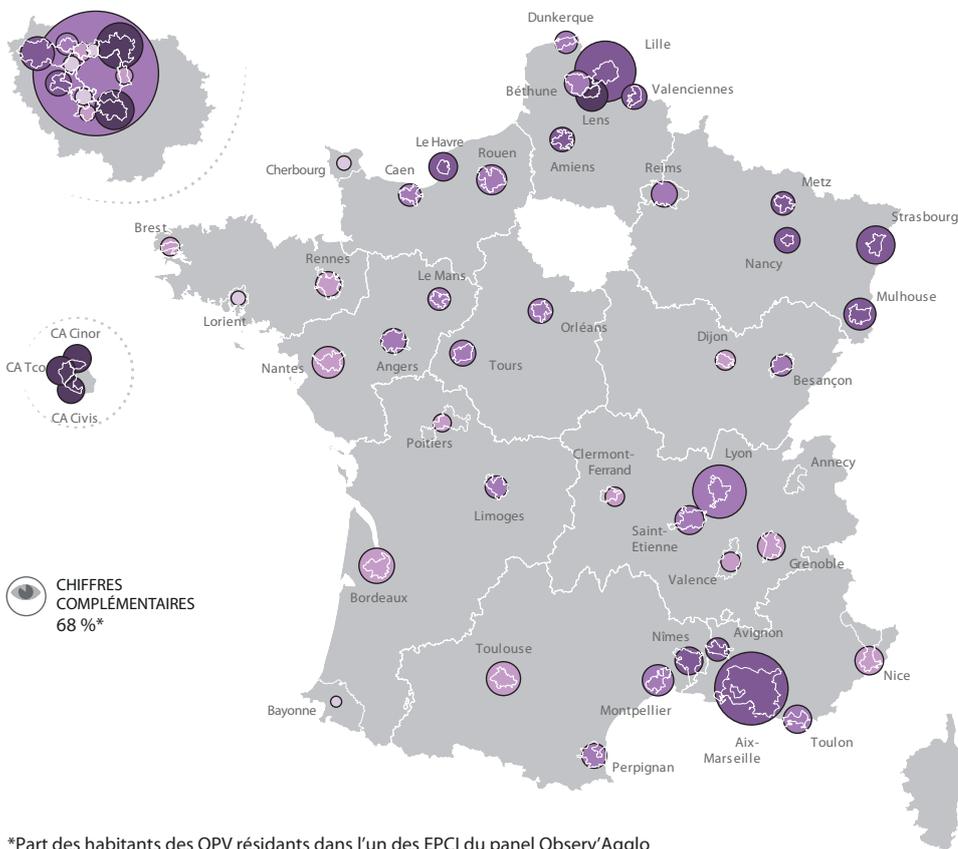


CHIFFRES DE RÉFÉRENCE
Médiane :



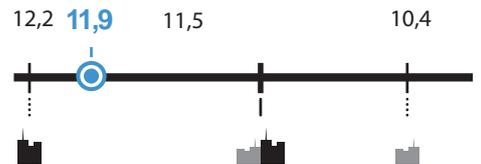
CHIFFRES COMPLÉMENTAIRES
1015 euros*

*Seuil de pauvreté en 2015
par mois et par unité de consommation

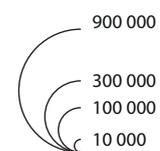


Part de la population vivant dans
un quartier prioritaire de la politique
de la ville (QPV)

CHIFFRES DE RÉFÉRENCE
Médiane :



Nombre de personnes vivant
dans un quartier prioritaire
de la politique de la ville
en 2013



*Part des habitants des QPV résidants dans l'un des EPCI du panel Observ'Agglo

Cadre de vie

Entre l'allongement de la durée de vie et de celle des études, la part de l'existence consacrée au travail est de plus en plus réduite. Il en résulte que les caractéristiques économiques d'un territoire constituent des atouts nécessaires mais insuffisants au regard de l'attractivité.

De nouveaux arguments plaident aujourd'hui en faveur des espaces urbains. La mixité paysagère et fonctionnelle en est un : la présence d'espaces verts, la proximité d'espaces naturels voire le maintien d'une agriculture péri-urbaine apportent aux métropoles des qualités plébiscitées par les habitants. La présence d'aménités urbaines ainsi que d'équipements récréatifs et sportifs en est un autre : la concentration de commerces et services orientés vers le loisir, l'accès facile à des équipements de détente et de pratique sportive hors cadre collectif peut contribuer au maintien d'une population en place, voire à un développement démographique exogène...

LE CADRE DE VIE

Les territoires des intercommunalités sont parfois éloignés des espaces plus larges, dans lesquels se pratique le rapport à la nature. Les espaces verts urbains jouent alors un rôle compensatoire en cas de déficit de « nature de proximité ». C'est le cas notamment des agglomérations franciliennes.

A contrario, dans Grand Besançon Métropole, le ratio d'espaces agricoles et naturel est supérieur à celui des espaces artificialisés. La vallée du Doubs constitue ici un espace de tourisme et de loisir à forte valeur écologique et paysagère. Seul bémol cependant, il y est recensé moins de 6 hectares d'espaces verts urbains pour 10 000 habitants.

L'OFFRE D'AMÉNITÉS URBAINES

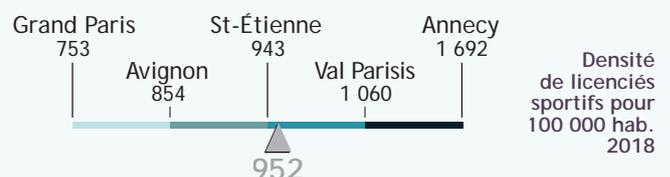
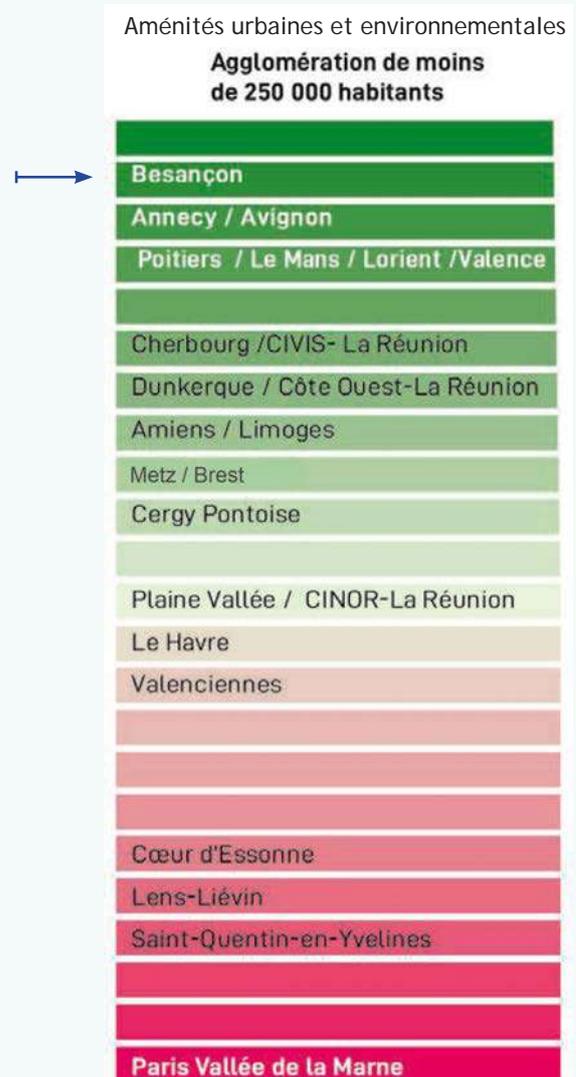
Les aménités urbaines ou environnementales, qu'elles soient gratuites ou payantes, contribuent à la qualité de vie offerte par un territoire. *A priori*, cette composante de la qualité de vie est difficilement mesurable et quantifiable. La densité des lieux de sortie et leur diversité propose une lecture originale du niveau « d'agrément » qu'offrent les territoires à leurs habitants. Globalement c'est le groupe des petites agglomérations (24 intercommunalités dont deux métropoles) qui obtient le meilleur score et celui des grandes métropoles (huit métropoles) le moins bon.

Dans cette offre d'aménités, Grand Besançon Métropole arrive en tête dans la catégorie des agglomérations de moins de 250 000 habitants. Aussi, la ville centre de l'agglomération occupe-t-elle généralement le haut du tableau dans les classements des « villes où il fait bon vivre et travailler » publiés régulièrement par la presse (l'Express, le Point, l'Étudiant...).

LE SPORT ET LE TERRITOIRE

Le territoire bisontin est un « terrain de jeu » pour la pratique du sport de plein air (trail, canoé, VTT, course à pied, randonnée, escalade...) car il présente une topographie encaissée et naturelle. Grand Besançon Métropole est situé sur les contreforts du Jura qui offrent des espaces de pratiques multiples : sept collines, rivières avec berges aménagées, 200 km d'itinéraires de modes doux et 1 000 km de sentiers balisés toutes pratiques confondues...

En 2018, la France comptait près de 16 millions de licenciés sportifs soit un quart de la population. La mesure du niveau de pratique sportive, en considérant que les seuls sportifs seraient les licenciés appartenant à un club est réductrice car de plus en plus de personnes pratiquent du sport sans être licenciées à une fédération : salles de fitness, course à pied, parcours de randonnée...



Toutefois, l'approche de la pratique du sport « encadré » demeure un indicateur intéressant à plusieurs titres. L'intensité de la pratique d'un sport en club est souvent liée au niveau d'équipement d'un territoire et à la qualité de l'encadrement sportif. En complément à la « Pratique libre », la plupart des licenciés participent à des compétitions, ce qui constitue un terreau favorable pour alimenter les clubs professionnels.

Grand Besançon Métropole compte 952 licenciés sportifs pour 100 000 habitants, soit une proportion légèrement supérieure à la moyenne des agglomérations du panel observé.

BESANÇON «VILLE-SANTÉ»

Depuis 1990, la Ville de Besançon est membre du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS et également membre du Bureau de l'association depuis 2018. La municipalité bisontine a remporté le prix de la « Capitale française de la Biodiversité 2018 ». Avec 2 560 ha d'espaces de nature dont 2 024 ha de forêts (30 % du territoire), 200 ha de parcs et jardins et 150 ha d'espaces naturels, Besançon a été reconnue comme l'une des premières grandes villes vertes de France avec 211 m² d'espaces verts par habitant.

CADRE DE VIE : CE QUI EST OBSERVÉ

Les espaces naturels, agricoles et les espaces verts urbains situés dans le périmètre de l'intercommunalité. Dans cette étude, les ratios calculés concernent le rapport entre :

- « Forêts et milieux semi-naturels » et espaces artificialisés,
- « Espaces agricoles » et espaces artificialisés.

Cette base comprend 44 postes répartis selon 5 grands types d'occupation du territoire (niveau 1) : territoires artificialisés ; territoires agricoles ; forêts et milieux semi-naturels ; zones humides, surfaces en eau.

Les lieux-équipements pour 100 000 habitants pour :

- les aménités urbaines (12) : cafés, restaurants traditionnels, cafétérias, fast-food, casinos-jeux de hasard, bowling, discothèques, théâtres, cinémas, musées, piscines, patinoires ;
- les activités récréatives et de pratique sportive de plein air (12) : jardins botaniques, parcs d'attraction, activités récréatives, boulodromes, pistes de ski, centres équestres, parcours sportifs, boucles de randonnée, plateaux sportifs, pistes de skate et de roller, bases nautiques, plages aménagées.

SOURCES : CORINE LAND COVER 2012 - INSEE BASE PERMANENTE DES EQUIPEMENTS, 2015, RÉPERTOIRE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS (MINISTÈRE JEUNESSE ET SPORT), GUIDELANUIT.COM (DISCOTHÈQUES), 2018. - MINISTÈRE DES SPORTS, 2015 - CNC (CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE), 2017.

LE RAPPORT DE LA NATURE AVEC LA VILLE : L'ATOUT MAJEUR DE GRAND BESANÇON MÉTROPOLE

GBM : UN TERRITOIRE BIEN DOTÉ EN CINÉMAS

En 2017, deux Français sur trois sont allés au moins une fois au cinéma. La tendance à la baisse de la fréquentation à l'œuvre depuis les années 1950 s'est inversée au début des années 1990 avec l'apparition des multiplex (cinémas comptant au moins huit salles) qui se sont rapidement développés. Aujourd'hui, il est recensé 220 multiplex qui réalisent 60 % des entrées totales. Ainsi, au cours de ces 30 dernières années, l'offre s'est complètement renouvelée et s'est reconfigurée en investissant les zones commerciales en périphérie des villes.

Avec 21 fauteuils pour 1 000 habitants Le Grand Besançon Métropole fait partie des territoires où l'offre en cinémas est élevée.

Nombre de licenciés pour 10 000 habitants (recensement des licences et clubs auprès des fédérations sportives agréées par le ministère chargé des sports). Pour mesurer le niveau de pratique sportive, les dix disciplines comptant le plus de licenciés ont été retenues : cinq pour le sport collectif et cinq pour le sport individuel. Ces dix disciplines représentent près des deux tiers des licenciés sportifs sur la base des 10,6 millions de licenciés directement affiliés à des disciplines. Ne sont pas ici retenus les 5,2 millions de licenciés appartenant à des fédérations corporatistes ou associatives (retraite sportive, police nationale, défense, sport d'entreprise).

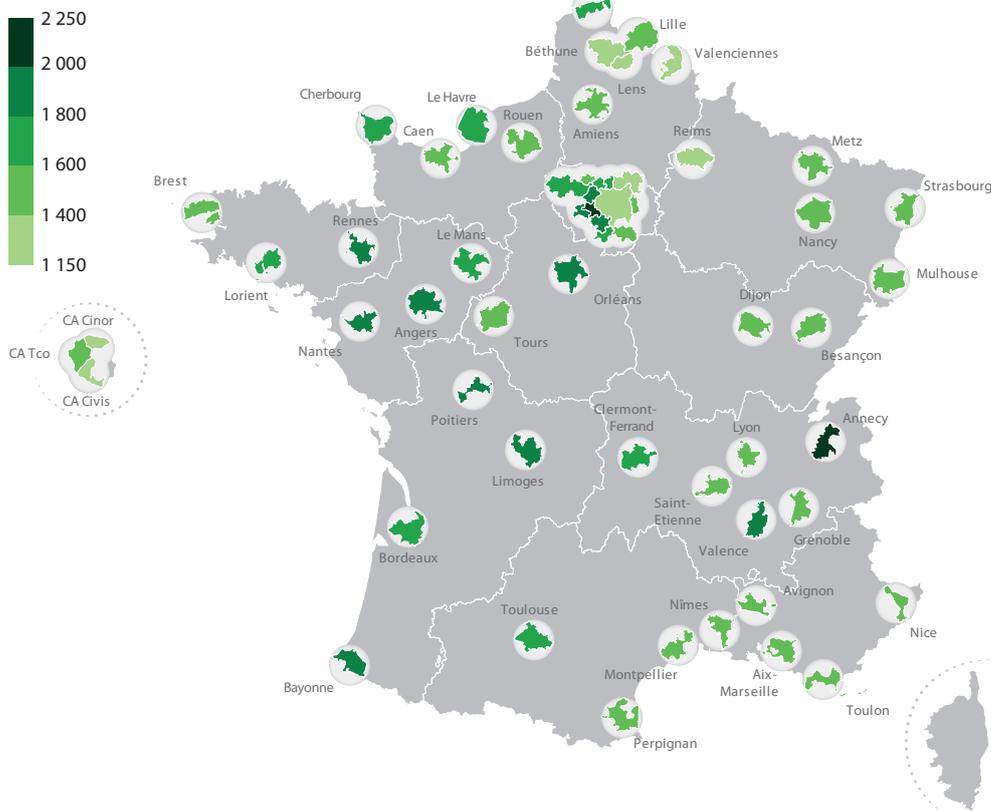
Le niveau de pratique a été calculé à partir de ratios de licenciés pour 10 000 habitants.

Nombre de fauteuils de cinéma pour 1 000 habitants : indice de fréquentation (nombre d'entrées par habitant) et taux d'occupation des fauteuils (nombre d'entrées par fauteuils/365 jours).

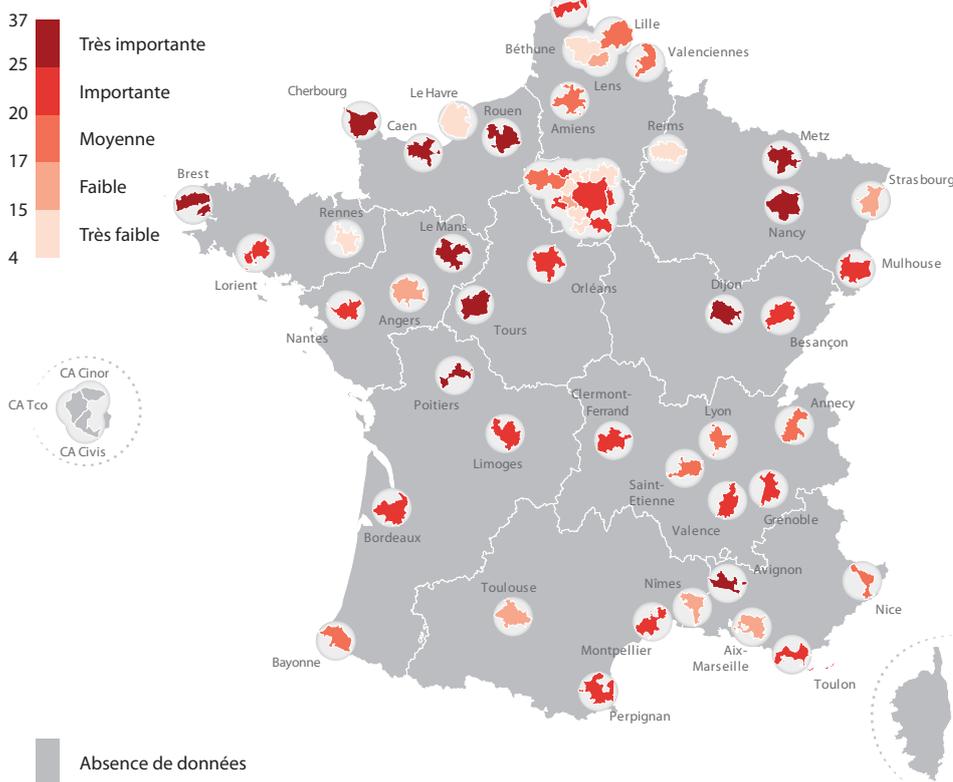
Cadre de vie

Grand Besançon Métropole : un niveau d'équipement sportif et culturel au dessus de la moyenne du panel Observ'agglomération...

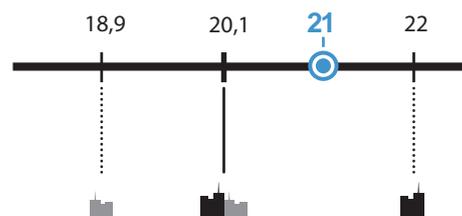
Nombre de licenciés pour 10 000 habitants en 2018



Nombre de fauteuils de cinéma pour 10 000 habitants en 2017

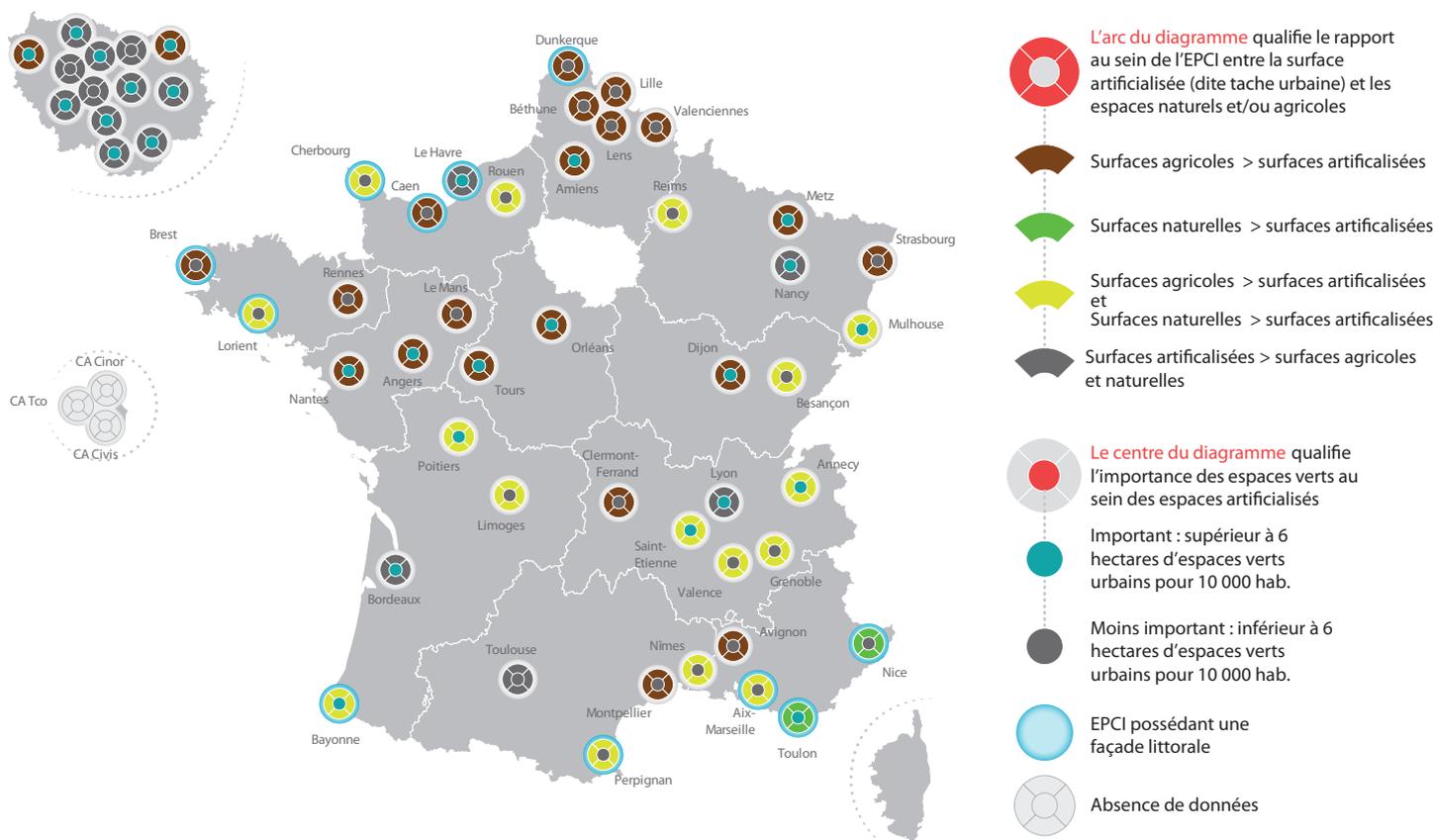


CHIFFRES DE RÉFÉRENCE
Moyenne :



Rapport ville-nature : Grand Besançon Métropole doté d'une forte présence d'espaces agricoles et naturels mais comprenant peu d'espaces verts urbains...

Rapport ville-nature dans les grandes agglomérations françaises



NOTE DE LECTURE POUR GRAND BESANÇON MÉTROPOLE :

Grand Besançon Métropole présente un ratio d'espaces agricoles et naturels supérieur à celui des espaces artificialisés.

Toutefois, il y est recensé une moindre présence des espaces verts au sein des espaces artificialisés, c'est-à-dire, moins de 6 ha d'espaces verts urbains pour 10 000 habitants.

- EPCI avec une forte présence de nature et d'espaces verts urbains et faible présence d'espaces agricoles
- EPCI avec une forte présence d'espaces naturels et une faible présence d'espaces agricoles et d'espaces verts urbains
- EPCI avec une forte présence d'espaces agricoles et naturels, nombreux espaces verts urbains
- EPCI avec une forte présence d'espaces agricoles et naturels, peu d'espaces verts urbains
- EPCI avec une forte présence d'espaces agricoles et d'espaces verts urbains. Faible présence d'espaces agricoles
- EPCI avec une forte présence d'espaces agricoles comme seul élément notable
- EPCI avec de nombreux espaces verts urbains et une faible présence d'espaces naturels et agricoles
- EPCI avec une faible présence d'espaces verts urbains, agricoles ou naturels

Formation

Dans un contexte de vieillissement démographique, de mutations sociétales et de compétition internationale, l'enseignement supérieur et la recherche occupent une place de choix dans les stratégies nationales (PIA, Plan Campus...) et européenne (Horizon 2020). Les territoires se saisissent également de ces enjeux et mettent en avant la présence étudiante comme facteur positif d'attractivité.

Une analyse de l'emploi exercé par rapport au niveau de qualification, et de la surqualification montre une adéquation parfois compliquée entre diplôme et niveau d'emploi : la situation économique des territoires a un impact fort sur le devenir des diplômés...

LA DYNAMIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Entre 2011 et 2016, le nombre d'étudiants inscrits dans une formation d'enseignement supérieur n'a cessé de croître au niveau national. Cet effet s'explique notamment par l'arrivée à l'âge d'entrée en formation post-bac des enfants nés autour de 2000, par une augmentation régulière de la poursuite d'études après le baccalauréat et par une hausse régulière du nombre d'étudiants étrangers.

Cette hausse est légèrement plus importante au sein du panel des agglomérations observées. Cela traduit une tendance à la concentration des étudiants dans les centres urbains, et pas uniquement dans les métropoles.

Dans Grand Besançon Métropole, la densité d'étudiants est parmi les plus élevées du panel Observ'agglomération (121 ‰ contre 199 ‰ pour le maximum observé à Nancy) et les effectifs ont augmenté dans des évolutions comparables à celles observées au niveau national.

Grand Besançon Métropole fait partie des agglomérations qui ont un bassin de recrutement de leurs étudiants élargi (avec Dijon, Paris-Saclay et Reims), et dont 33 % des effectifs proviennent de départements limitrophes.

À l'inverse, d'autres intercommunalités comptent plus de 55 % d'étudiants provenant du même département que l'établissement : la CA du Nord de la Réunion, Valenciennes, Toulon, Le Havre et Nîmes.



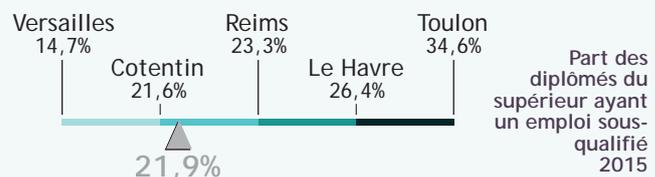
LA SITUATION DE DÉCLASSEMENT / SURQUALIFICATION

Le phénomène de surqualification des travailleurs et notamment des diplômés du supérieur a été accentué par la crise financière et économique de 2008. Ce phénomène est préoccupant à plusieurs titres. Tout d'abord, la surqualification pourrait traduire une inadéquation entre le système de formation et les besoins liés au marché de l'emploi comme les formations longues privilégiées au détriment d'autres filières qui apparaissent plus « porteuses » comme l'apprentissage. Mais la surqualification est aussi révélatrice des difficultés à attirer ou développer dans un territoire des activités à forte valeur ajoutée.

Le taux de déclassement, en croissance ces dernières années crée bien souvent un jeu de dominos : une partie des diplômés du supérieur occupent des postes qui auraient pu être pris par des titulaires d'un diplôme de niveau inférieur ou par des non-diplômés pour qui les emplois d'employés et d'ouvriers se retrouvent alors moins accessibles bien que correspondant à leurs qualifications.

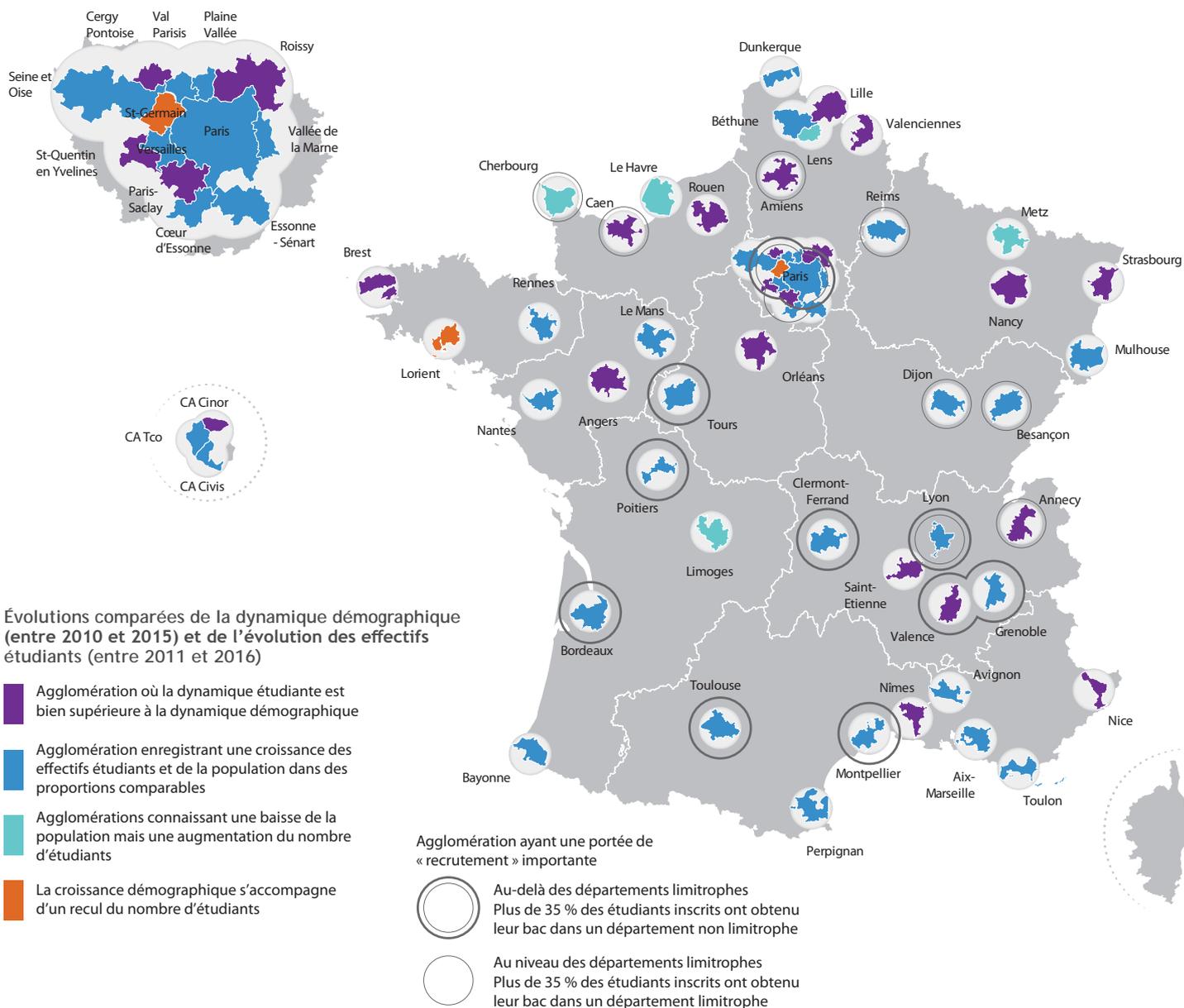
Un marché du travail plus contraint, une pénurie de travail qualifié, un chômage plus présent, un contexte économique atone, sont autant de facteurs qui, combinés ensemble, engendrent des situations de déclassement - surqualification.

Cependant, les métropoles françaises sont davantage épargnées par ce phénomène de déclassement. C'est aussi le cas concernant Grand Besançon Métropole où 22% des diplômés du supérieur ont un emploi sous-qualifié contre 23,5 % au niveau national. Ils sont toutefois 19 % seulement dans les métropoles françaises et 20 % en moyenne dans le panel Observ'agglomération.



**L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR : UN AUTRE ATOUT
MAJEUR A CONFORTER
POUR GRAND BESANÇON
MÉTROPOLE**

Grand Besançon Métropole : un territoire étudiant en croissance d'effectifs...



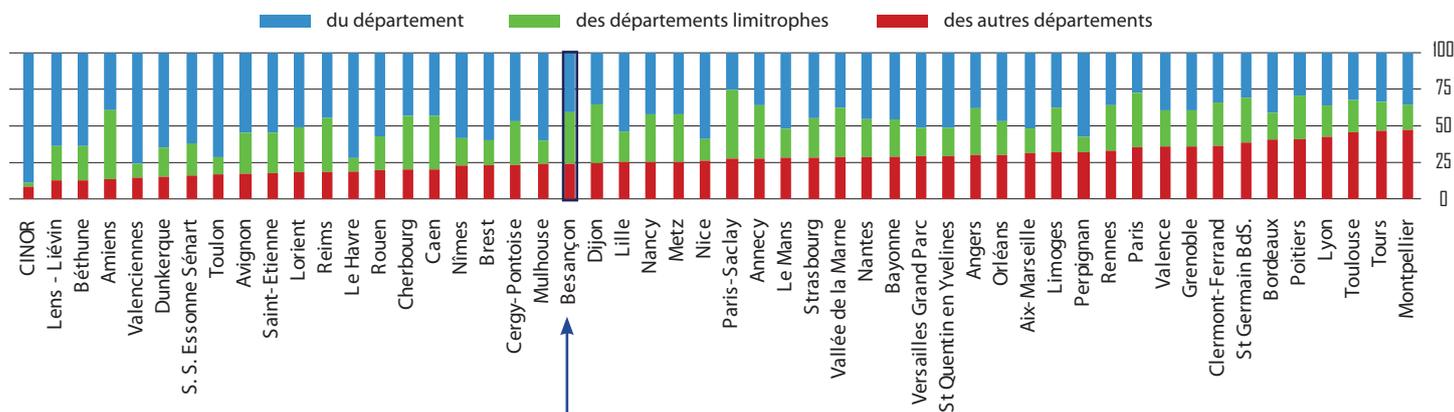
Évolutions comparées de la dynamique démographique (entre 2010 et 2015) et de l'évolution des effectifs étudiants (entre 2011 et 2016)

- Agglomération où la dynamique étudiante est bien supérieure à la dynamique démographique
- Agglomération enregistrant une croissance des effectifs étudiants et de la population dans des proportions comparables
- Agglomérations connaissant une baisse de la population mais une augmentation du nombre d'étudiants
- La croissance démographique s'accompagne d'un recul du nombre d'étudiants

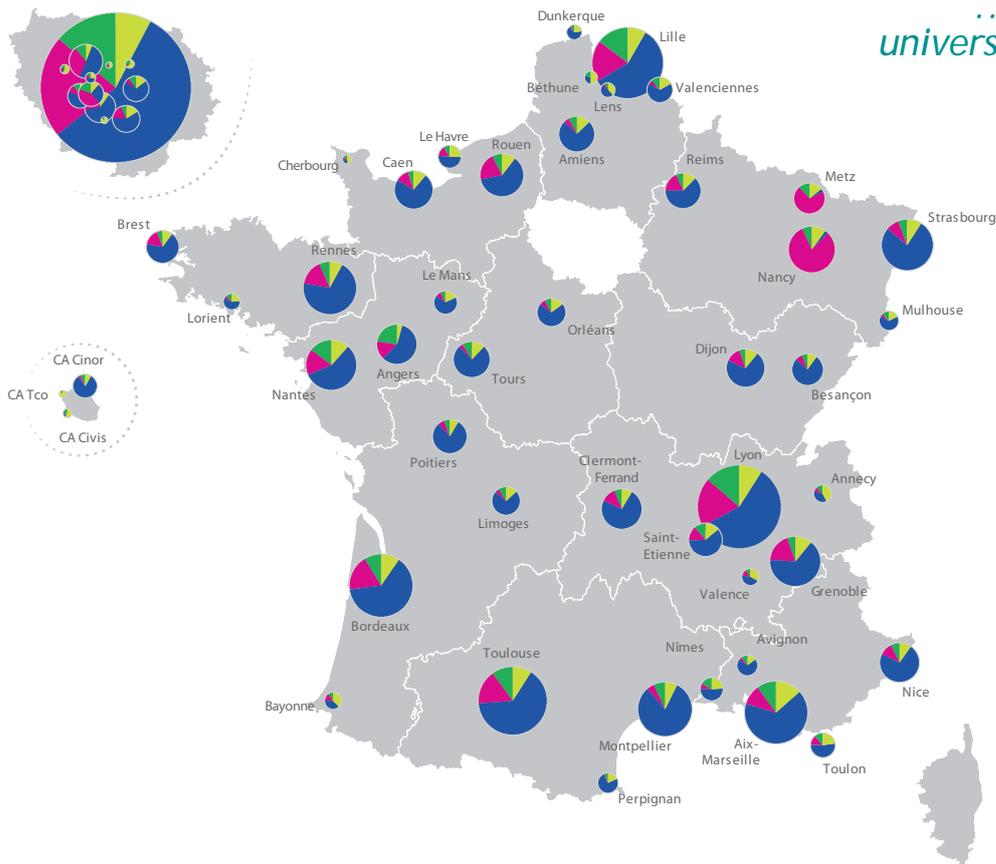
Agglomération ayant une portée de « recrutement » importante

- Au-delà des départements limitrophes
Plus de 35 % des étudiants inscrits ont obtenu leur bac dans un département non limitrophe
- Au niveau des départements limitrophes
Plus de 35 % des étudiants inscrits ont obtenu leur bac dans un département limitrophe

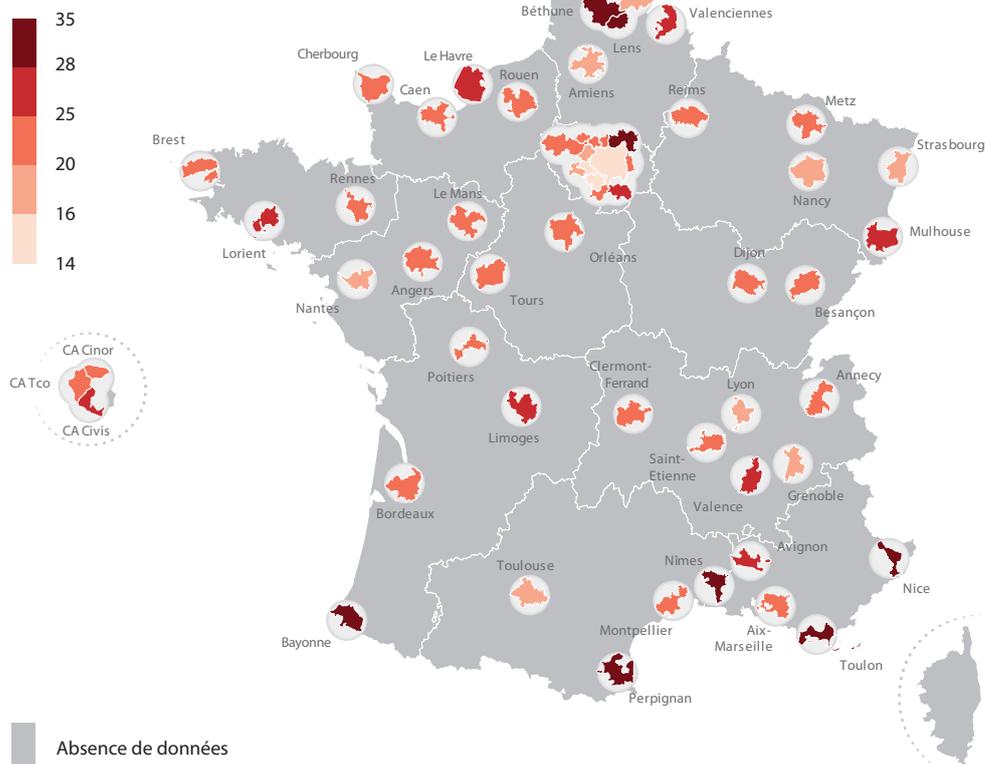
Origine géographique des étudiants suivant le département d'obtention du bac en 2017



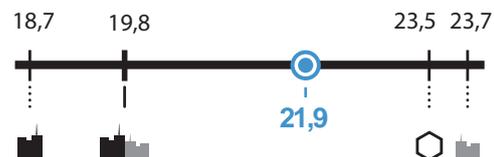
... avec une formation universitaire prépondérante



Part des diplômés du supérieur ayant un emploi sous qualifié en 2015 (en %)



CHIFFRES DE RÉFÉRENCE Moyenne :



Emploi

La métropolisation s'affirme, entre autres, par la concentration des fonctions de commandement et les activités supérieures.

Elle concerne de manière différenciée les grandes agglomérations françaises, quel que soit leur statut en combinant l'histoire économique des territoires (notamment vis-à-vis du système productif et de la prégnance de l'économie présentielle) et l'organisation territoriale (lien intra et inter aires urbaines)...

L'INTERDÉPENDANCE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

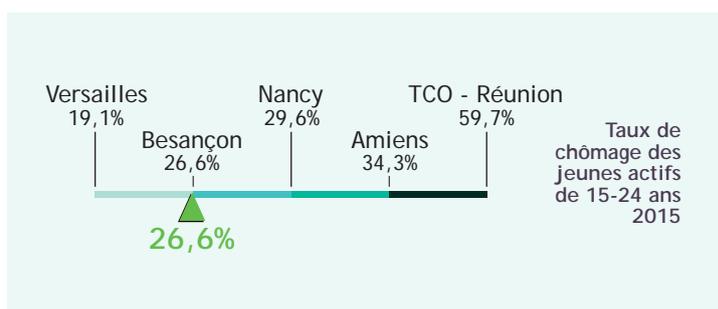
L'indicateur d'interdépendance du marché du travail (emplois-actifs) donne une information synthétique sur le degré d'autonomie d'un territoire par rapport à son environnement. Il mesure l'intensité des emplois trouvés hors du territoire par les actifs résidents et les besoins en main d'œuvre des entreprises du territoire pourvus par de la main d'œuvre extérieure au territoire. Il exprime de manière indirecte la correspondance entre le découpage de l'intercommunalité, agglomération institutionnelle, et le dessin de l'aire urbaine, agglomération physique et économique. D'une manière générale, les flux domicile-travail sont orientés vers les grandes agglomérations car elles concentrent 51% des emplois pour 43% de la population active ayant un emploi.

Grand Besançon Métropole enregistre un faible degré d'interdépendance, c'est-à-dire 20 quand la moyenne du panel observé se situe autour de 30. Par conséquent, la communauté urbaine de Besançon se situe dans le groupe des 14 intercommunalités à faible degré d'interdépendance (inférieur à 20), aux premiers rangs desquelles se situent Aix-Marseille et Cherbourg. En dehors du Grand Paris, ces intercommunalités faiblement interdépendantes sont localisées soit sur les franges du territoire national (souvent en bonne adéquation entre intercommunalité et aire urbaine) soit relativement isolées dans l'armature urbaine (cas de Limoges). Elles se caractérisent ainsi par un fort taux de personnes vivant et travaillant dans le même territoire.

UN ACCÈS DIFFICILE À L'EMPLOI POUR LES JEUNES

En France, de manière générale, la part des jeunes au chômage est deux fois plus élevée que celle de l'ensemble de la population active.

Dans la CU de Besançon, le taux de chômage des 15 - 24 ans est de 27% alors qu'il est de 14 % pour l'ensemble de la population active. Ces taux restent néanmoins inférieurs à la moyenne du panel.

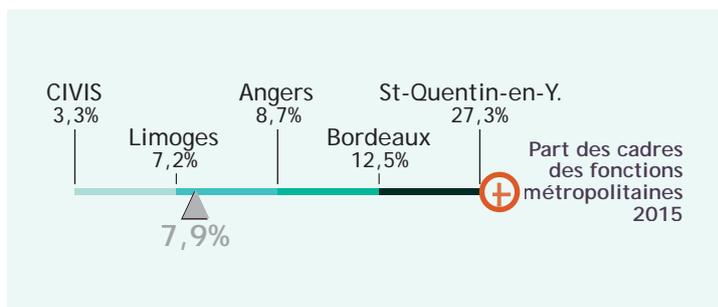


LA SPÉCIFICITÉ DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES

Au-delà du niveau atteint par chaque métropole en termes de présence d'emplois stratégiques dans les agglomérations, l'analyse par fonction de la structure des Cadres des Fonctions Métropolitaines (CFM) permet d'esquisser une typologie de territoire bien contrastée.

Si certains territoires sont orientés vers le commerce, l'entreprise et la gestion ou encore vers la conception et la recherche, Grand Besançon Métropole tire sa particularité du domaine de la culture et des loisirs.

La part des CFM dans l'emploi total y reste relativement modeste (7,9 % contre une moyenne de 10,4 % dans le panel observé) et bien que croissante, l'évolution de la part de ces emplois y est peu dynamique (+0,1 point entre 2012 et 2015).



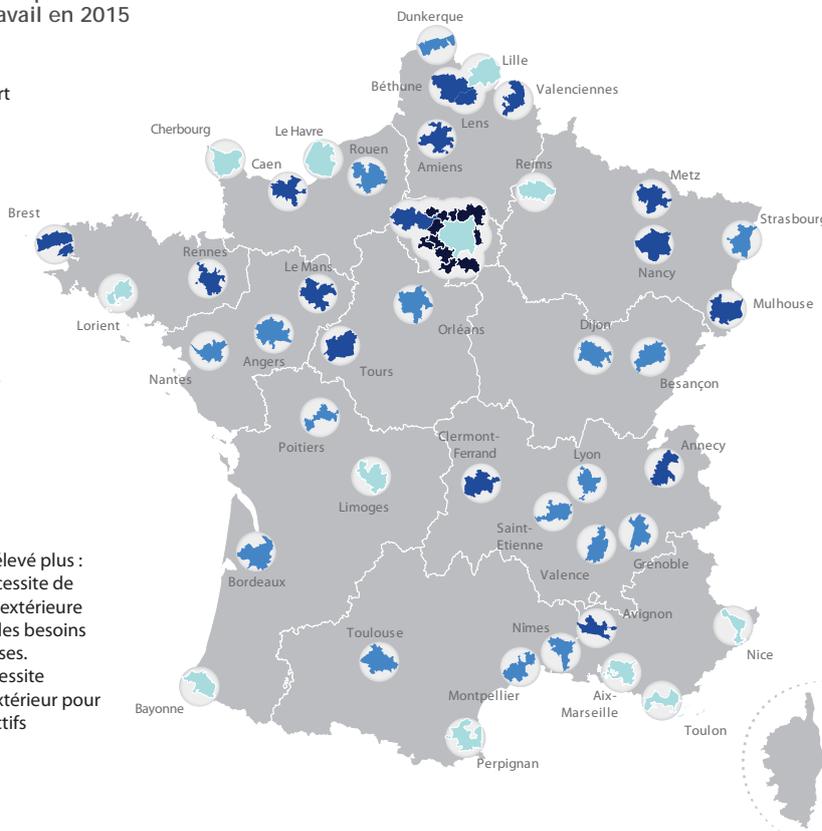
Grand Besançon Métropole : un territoire faiblement dépendant sur un plan économique où les actifs y résident et y travaillent...

Niveau d'interdépendance du marché du travail en 2015

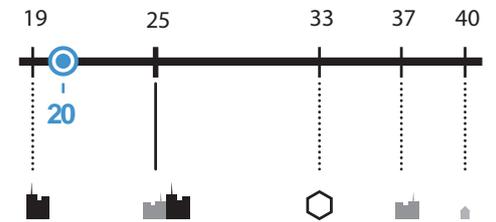


Note de lecture :

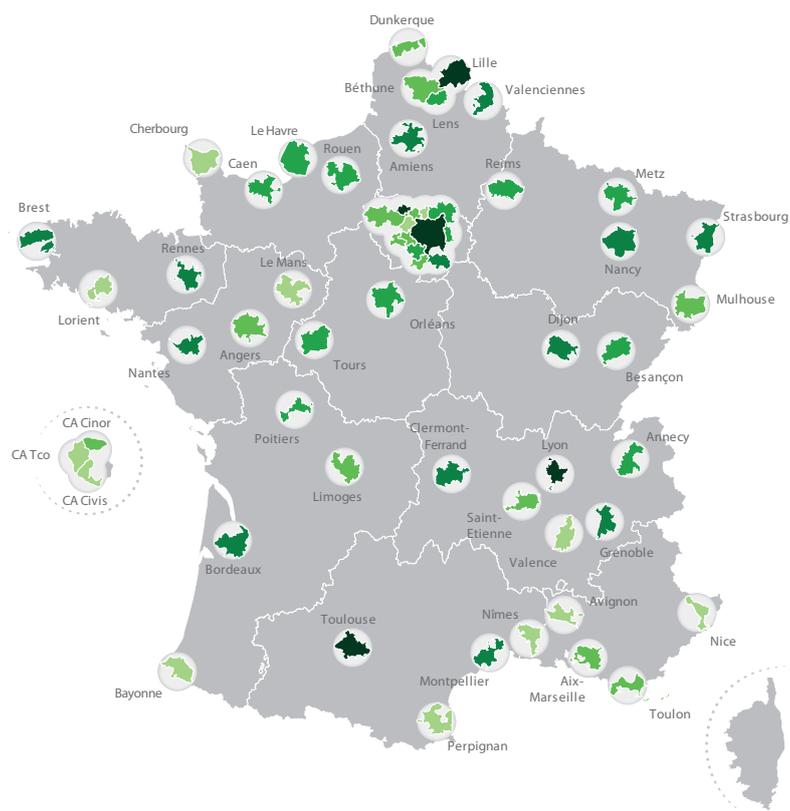
- Plus l'indice est élevé plus :
- le territoire nécessite de main d'oeuvre extérieure pour satisfaire les besoins de ses entreprises.
- le territoire nécessite d'emplois à l'extérieur pour satisfaire ses actifs résidents



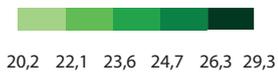
CHIFFRES DE RÉFÉRENCE
Moyenne :



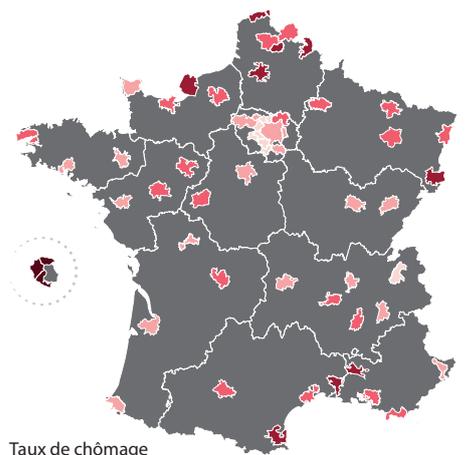
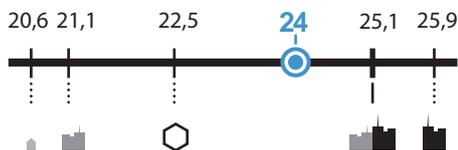
... un territoire avec de faibles taux de chômage, que ce soit pour l'ensemble des actifs ou pour les plus jeunes...



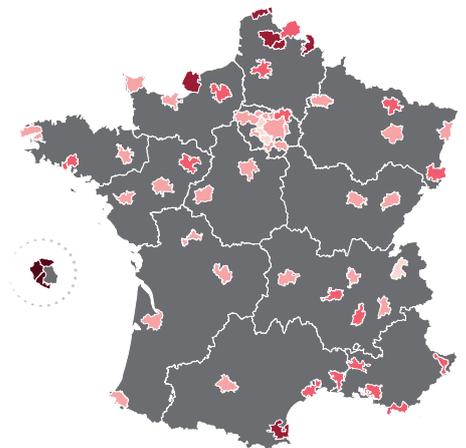
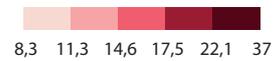
Part des jeunes actifs occupés de 25-34 ans dans la population active de 15 ans ou plus en 2015, en %



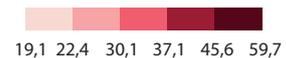
CHIFFRES DE RÉFÉRENCE
Moyenne :



Taux de chômage
En 2015, en %

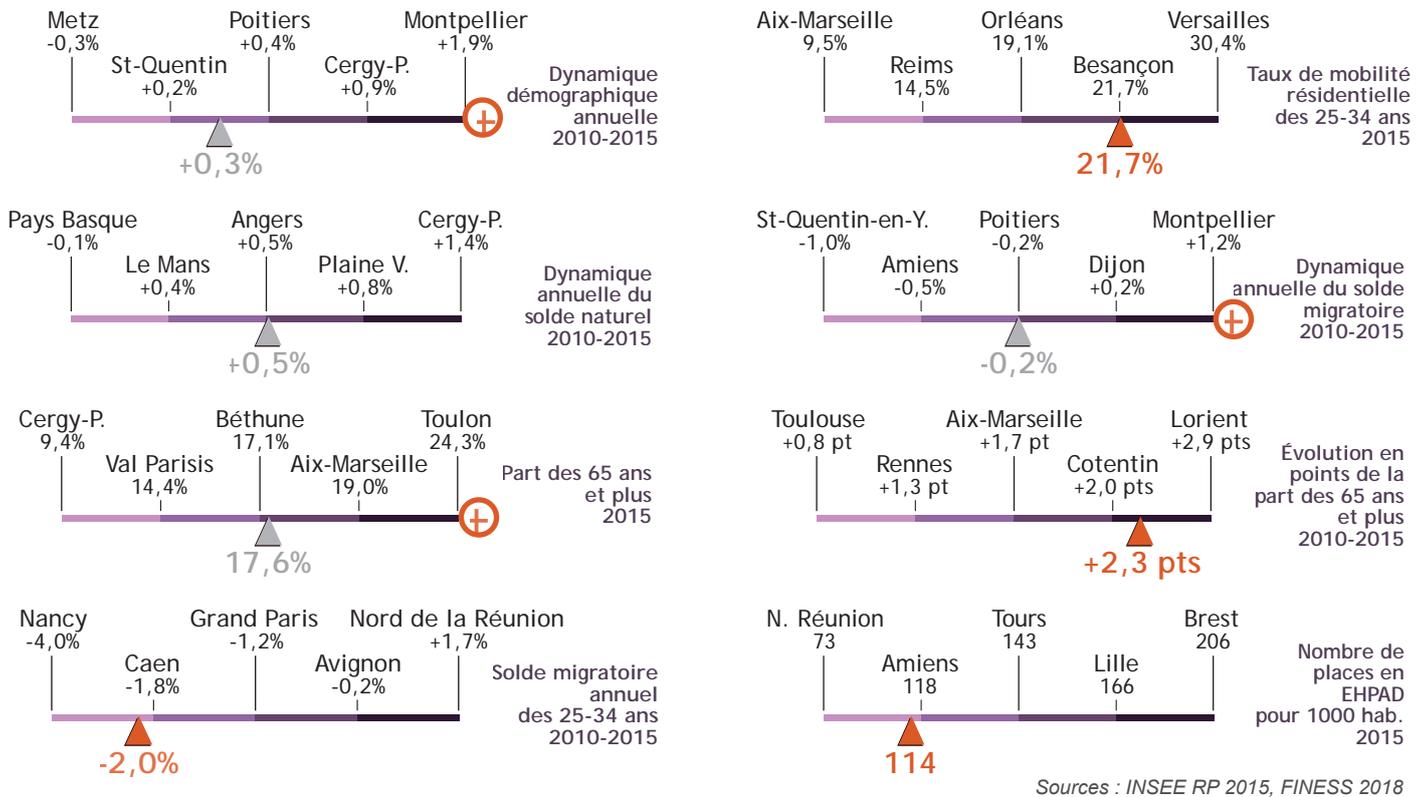


Taux de chômage des 15 - 24 ans
En 2015, en %

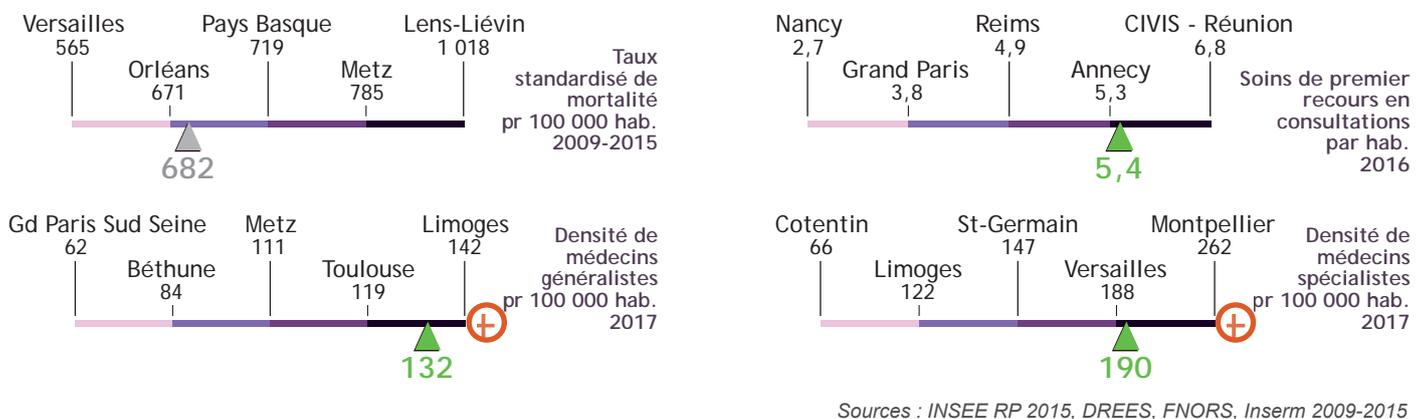


Regard synoptique des indicateurs Observ'agglo

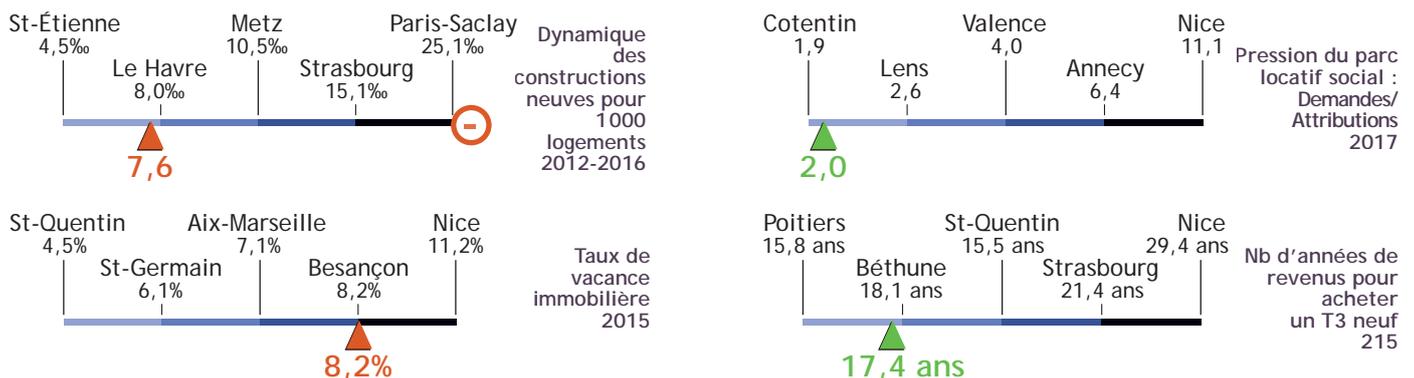
Démographie : une croissance atone accompagnée d'un vieillissement structurel...



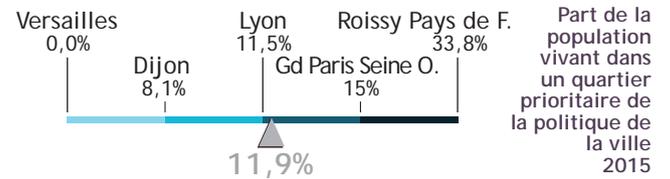
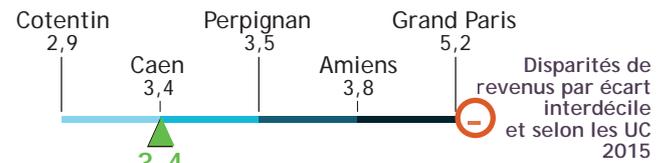
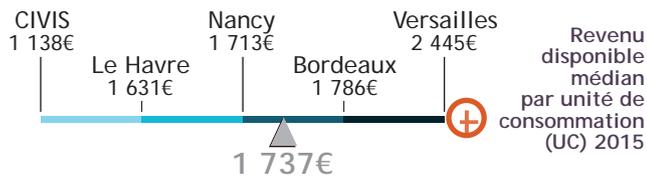
Santé : une offre de soins très satisfaisante...



Habitat : un développement du parc légèrement supérieur à la tendance démographique...

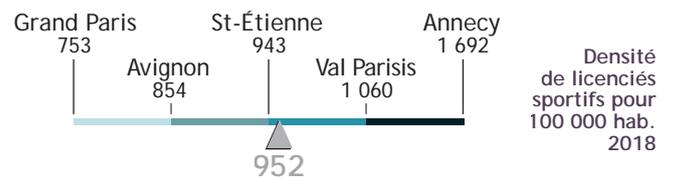
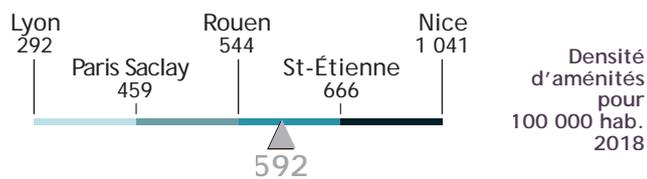


Niveau de vie : un territoire solidaire avec un revenu médian convenable et un taux de pauvreté faible...



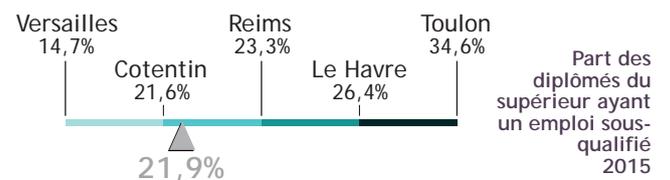
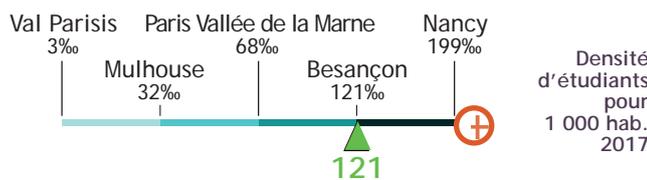
Sources : INSEE Filosofi 2015, CGET 2015

Cadre de vie : 1er EPCI de moins de 250 000 hab. en aménités urbaines et environnementales...



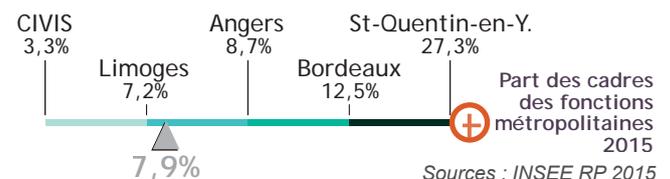
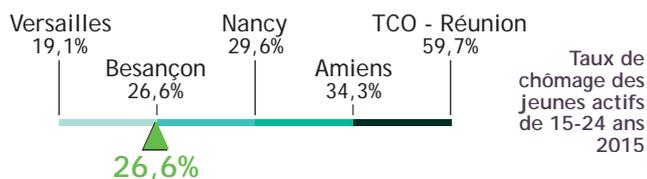
Sources : INSEE BPE 2017, ministère des Sports, Corine Land Cover 2012

Formation : une forte densité étudiante et une faible part d'emplois sous-qualifiés...



Sources : MESR 2017, MIGCOM, INSEE RP 2015

Emploi : des cadres des fonctions métropolitaines sur-représentés dans les domaines culture et loisirs.



Sources : INSEE RP 2015

En conclusion...

Comparé aux autres grandes agglomérations françaises, Grand Besançon Métropole connaît une croissance démographique atone mais encore portée par un solde naturel positif (naissances - décès). Les soldes migratoires résidentiels (arrivées - départs) de l'ensemble des habitants ou spécifiquement des jeunes actifs demeurent, quant à eux, structurellement déficitaires.

Parallèlement, le taux de dépendance démographique qui mesure le rapport entre les classes d'âge des personnes potentiellement actives (25-64 ans) et celles inactives (jeunes et personnes âgées) est dans la moyenne des grandes agglomérations mais cet équilibre où les actifs sont plus nombreux que les personnes à charge tend à se réduire inéluctablement. Le vieillissement démographique observé dans Grand Besançon Métropole doit constituer un point de vigilance et d'anticipation dans les années à venir...

L'offre de soins dans l'agglomération bisontine est quant à elle très satisfaisante. Les densités sanitaires comptent parmi les plus élevées du panel Observ'agglomération concernant à la fois les médecins généralistes et les spécialistes. L'offre de soins de premier recours y est également très accessible et performante.

La dynamique de construction de logements neufs reste modeste mais toutefois plus marquée que la tendance démographique ce qui a pour effet d'augmenter mécaniquement le taux de vacance immobilière. De plus, le taux de logements sociaux dans le parc immobilier bisontin est légèrement en deçà de la médiane du panel mais sa part augmente régulièrement. La pression du parc locatif social y est faible ainsi que les prix à la location ou à l'achat des biens immobiliers.

Le revenu médian et le taux de pauvreté restent dans la moyenne du panel et les disparités de revenus dans Grand Besançon Métropole sont relativement faibles par rapport aux autres grandes agglomérations françaises.

Avec une offre d'aménités urbaines et environnementales très satisfaisante, Grand Besançon Métropole se place en tête de classement parmi les agglomérations de moins de 250 000 habitants.

Le niveau de formation est également très satisfaisant et le taux de chômage des jeunes y est relativement faible au regard du panel. La présence étudiante dans la communauté urbaine de Besançon représente l'un des atouts majeurs de ce territoire.

Enfin, et bien que plus modestes que dans les autres grandes agglomérations, ce sont les domaines de la culture et des loisirs qui caractérisent le mieux les fonctions métropolitaines présentes dans Grand Besançon Métropole.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Michel ROUGET
RÉDACTION : Olivier CANILLAC, Pierre CLAP
PUBLICATION : Juillet 2020

Focus bisontin d'après le cycle d'observation national
OBSERV'AGGLO réalisé et publié par la FNAU en juin 2019



www.audab.org

Agence d'urbanisme Besançon
centre franche-comté
Hôtel Jouffroy
1, rue du Grand Charmont
25 000 - Besançon
tél. : 03 81 21 33 00
